

# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**2021 - 2026**

## SOMMAIRE

Préambule	3
Présentation	5
VOLET 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE AUTOUR DU POLE CENTRE DE DES SIX POLES SECONDAIRES IDENTIFIES DANS LE PADD	6
A- Développer l'attractivité du pôle centre : Pont-l'Evêque	7
B- Conforter le rôle de centralité des six autres pôles : Annebault, Beaumont en Auge, Blangy le Château, Bonnebosq, Bonneville la Louvet et le Breuil en Auge	9
C- Garantir l'équilibre urbain / rural	11
VOLET 2 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	12
VOLET 3 – DEVELOPPEMENT DURABLE	14
A- Alimentation durable	14
B- Gestion des déchets	15
C- Eco mobilité : favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissement des axes viaires	16
VOLET 4 : VALORISATION DU PATRIMOINE	16
A- Le patrimoine et le petit patrimoine	16
VOLET 5 : SANTE DE PROXIMITE	17
A- Aider à la création des centres de santé pluridisciplinaires et à la rénovation des EHPAD	17
VOLET 6 : EDUCATION ET JEUNESSE	19
A- Projets sportifs	20
B- Développer l'accès à la culture	20
C- Développement de l'équipement numérique des écoles	20
VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE	21
VOLET 8 : MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT	22
A- Pilotage	22
B- Evaluation	22
C- Annexes	22
ANNEXE 1	23
ANNEXE 2	26

## Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes rurales, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par la Communauté de Communes Terre d'Auge dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics,

Le plan de relance s'articule autour de trois priorités :

### **Écologie**

30 milliards de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

### **Compétitivité**

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets, nos industries, et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer notre indépendance économique. 25 milliards seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent 1/3 de l'activité économique des entreprises françaises.

### **Cohésion**

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.

La vision de long-terme du plan de relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

**Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, Préfet du Calvados, Le Département du Calvados représenté par Jean-Léonce DUPONT, Président, et la Communauté de Communes Terre d'Auge, représentée par Hubert COURSEAUX Président.**

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographiques, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'État soutiendra l'EPCI et les communes

membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Les opérations présentées au titre du CRTE, et non détaillées, s'étudieront au cas par cas en fonction de la description du projet mentionnée dans les fiches action jointes en annexe du présent contrat.

Pour mémoire, la présentation de fiches action ne vaut pas attribution de subvention.

Par ailleurs, il est rappelé que les opérations non mentionnées dans ledit CRTE, qui ne relèvent pas de la transition écologique, feront l'objet d'un examen de « droit commun » au titre des subventions d'investissement de l'État, sous réserve de leur éligibilité et des enveloppes disponibles

## **PRESENTATION**

Territoire rural et dynamique, Terre d'Auge offre à ses habitants un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle au cœur d'une nature riche et verdoyante. Dotée d'un lac unique, d'équipements sportifs, culturels et éducatifs de qualité ainsi que des zones d'activités et commerces de proximité, Terre d'Auge est un territoire où il fait bon vivre. Aussi, afin de mettre en place les projets majeurs et indispensables à l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes s'est dotée de nombreuses compétences, certaines obligatoires, et d'autres optionnelles/facultatives.

### **Compétences obligatoires :**

- Aménagement de l'espace : écriture du projet de territoire au travers de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, approuvé le 5 mars 2020 ;
- Développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. Soutien aux activités commerciales, promotion du tourisme, mise en place de politique locale du commerce.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés.

### **Compétences optionnelles :**

- Protection et mise en valeur de l'environnement : étude, réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien des marais, des canaux et des cours d'eau ainsi que la création, l'aménagement, l'entretien et la promotion des itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire ;
- Politique du logement et du cadre de vie : notamment, toute étude territoriale permettant d'appréhender la situation du logement du territoire et la réalisation d'une OPAH ;
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, préélémentaires (compétence importante pour l'EPCI qui est doté d'une population relativement jeune) : A ce jour, les 11 écoles intercommunales accueillent 1125 enfants qui fréquentent pour la majorité les 11 restaurants scolaires dont 9 produisent les repas sur place.

La communauté de communes exerce également la compétence pour les activités périscolaires ainsi que pour l'accueil des enfants de 3 à 13 ans sur le temps extrascolaire (mercredis et vacances scolaires) dans le cadre d'un Centre de Loisirs sans Hébergement.

- Construction, entretien et fonctionnement équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :
  - o Une école de musique accueillant 250 élèves
  - o Six bibliothèques
  - o Un complexe sportif à Pont l'Évêque (4 terrains de football dont 1 synthétique, boulodrome, 2 courts de tennis, piste d'athlétisme)
  - o 2 citystades, 4 gymnases et salles de sport répartis sur le territoire
  
- Action sociale : actions d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes et des personnes exclues durablement ;  
 La communauté de communes est aussi compétente pour la réalisation et la gestion de crèches, de halte-garderies dont la construction est programmée en 2021 et de deux Relais Assistantes Maternelles (RAM) existants.
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire : voie verte entre Pont l'Evêque et Lisieux ;
- Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public : Une MSAP labellisée France Service

#### Compétences facultatives :

- Santé : construction, entretien et gestion du pôle santé libéral ambulatoire (PSLA) dont la construction est prévue pour 2023 ;
- Assainissement :
  - o Création et gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),
  - o Pilotage, coordination et relais financier des travaux d'assainissement non collectif réalisés par les particuliers.

## **VOLET 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE AUTOUR DU POLE CENTRE ET DES SIX POLES SECONDAIRES IDENTIFIES DANS LE PADD**

Pour un développement cohérent, le projet de territoire a distingué un pôle structurant autour de Pont-l'Évêque et 6 pôles secondaires.

La ville de Pont-l'Évêque dispose d'une place particulière au sein de l'intercommunalité en raison :

- de son poids démographique,
- de son haut niveau d'équipements, de services et de commerces,
- de l'importance de son tissu économique et de sa localisation stratégique au niveau du carrefour autoroutier entre l'A13 et l'A132.

Le pôle structurant de Pont-l'Évêque a été élargi à la commune voisine de Surville qui se trouve dans la continuité urbaine de Pont-l'Évêque.

Les 6 autres communes (Annebault, Bonneville-la-Louvet, Blangy-le-Château, le Breuil-en-Auge, Beaumont-en-Auge et Bonnebosq) correspondent à des bourgs ruraux qui structurent les micro-bassins de vie du territoire avec l'accueil de commerces, services et équipements de proximité. Ils peuvent également disposer de vocations touristiques (Beaumont-en-Auge, Blangy-le-Château) ou économiques particulières.

Les communes non-pôles : les autres communes correspondent à des villages à dominante rurale et résidentielle. Cette catégorie a fait l'objet d'une déclinaison en deux sous-catégories :

- Les villages à conforter :
  - Ils se distinguent des autres villages par leur poids démographique, la présence d'équipements (scolaires notamment), la structuration du village et ont généralement connu un développement récent important d'un habitat sur leur bourg/entité principale (bourg rural) modifiant leur morphologie initiale. Certains villages se trouvent confronter au besoin de structurer leur centralité principale.
  - L'objectif de l'intercommunalité pour ces villages est d'accompagner les projets municipaux via des opérations d'aménagement répondant aux enjeux communaux : structuration du bâti, espaces publics et de loisirs, déplacements doux, maillage viaire, sécurité routière...
  - Ces communes ont donc vocation à être confortées par un développement plus important et la mise en place de projets d'aménagement permettant de renforcer la vie des villages.
- Les villages à préserver :
  - Ce sont des communes dont l'urbanisation se caractérise par une forte dispersion de l'habitat avec de nombreux hameaux et des « bourgs » de taille réduite.
  - De manière générale, il s'agit de communes peu équipées (équipements publics peu nombreux, réseau routier constitué principalement de petites routes de campagne, déficit en matière de défense incendie, etc...).
  - En accord avec le cadre législatif en vigueur et les documents supra-communaux, l'objectif de l'intercommunalité est de préserver le caractère rural, la qualité des paysages et l'authenticité du cadre bâti de ces communes par un développement résidentiel modéré :
  - Ce développement s'effectuera essentiellement par la densification des espaces bâtis existante via la mobilisation des dents creuses/divisions parcellaires, les changements de destination y compris dans les hameaux, ce qui exclut la création d'opérations d'aménagement importantes.

### A-Développer l'attractivité du pôle centre : Pont-l'Évêque

Pont-l'Évêque est le pôle principal qui constitue le point de rassemblement de tous les habitants de la communauté de communes. Le développement de son attractivité passe par la requalification de son centre-ville. Ainsi, **la réhabilitation de la place Foch illustre la volonté de développer un nouveau cœur de bourg** avec pour ambition d'en faire un pôle évènementiel à vocation de centre d'attractivité pour l'ensemble de Terre d'Auge et même au-delà (territoires voisins). L'ambition est aussi d'attirer de nouveaux ménages. Les aménagements décrits dans le tableau ci-dessous permettront de :

- Créer des équipements fédérateurs au cœur de ville avec des jauges d'accueil modulables ;
- Se doter d'espaces multifonctions qui peuvent fonctionner individuellement ou complémentairement ;

- Conforter un pôle multi activités entre Caen et Rouen, très recherché dans ce secteur géographique par les groupes et les entreprises.

Au niveau intercommunal, Pont-l'Évêque est reconnue dans l'armature territoriale comme locomotive du territoire. L'enjeu pour la communauté de communes est donc de **conforter la diversité de son offre d'équipements**. Deux projets majeurs viendront développer l'offre culturelle : la construction d'un équipement de lecture publique composé d'une bibliothèque et d'un espace ouvert au public avec des expositions temporaires et l'ouverture d'une micro-folie.

Au niveau communal, la ville de Pont-l'évêque est lauréate de l'appel à manifestation « petites villes de demain » dont l'objectif est de mettre en œuvre une politique globale de redynamisation du centre-ville et de développement de son attractivité. Ces objectifs seront poursuivis d'une part en **améliorant les logements des quartiers anciens** (lutte précarité énergétique, accessibilité personne vieillissante, mise en valeur patrimoniale) pour reconquérir ces logements vacants. La volonté sera de **développer une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**, qui permettra de pouvoir rénover l'habitat ancien et/ou vacant du centre-ville. D'autre part, il s'agit de proposer des services culturels, évènementiels et de l'animation associative (micro-folie, EPN et extension des capacités d'accueil pour l'évènementiel place Foch) pour que la vie intramuros puisse croître et bénéficier à l'essor commercial des magasins de centre-ville.

Les projets déclinés par la commune dans le cadre de « petites villes de demain » sont détaillés en annexe 1 à ce présent contrat. En annexe 2, sont présentées les « fiches-projets ».

Au vu de ces différents objectifs, les projets sont :

*Les projets accompagnés d'un « P » (Prêts) seront indiqués comme projet pouvant démarrer immédiatement. Ceux indiqués (PVD) relèvent du programme « Petites Villes de Demain ».*

Commune	Projet	État	Coût en €	Calendrier	Annexes
Pont l'Évêque Projets communaux	Aménagement d'une salle de congrès multifonctions pour accueillir les évènements commerciaux, professionnels, associatifs, via la réhabilitation du central téléphonique « orange » de la place Foch (PVD)	P	615 000	2021-2022	Réf : AN2 PLV 001
	Ouverture d'une microfolie en lien avec l'installation de l'EPN			2023	Réf : AN2 PLV 002
	Extension de la salle de congrès (PVD)		620 000	2023	Réf : AN2 PLV 003
	Construction d'une halle de 300 m <sup>2</sup> couverte au cœur de la ville - place Foch. (PVD)		280 000	2024	Réf : AN2 PLV 004
	Rénovation de l'ex marché couvert - place Foch (PVD)		750 000	2024	Réf : AN2 PLV 005
	Extension du marché couvert - place Foch. (PVD)		1,9M€	2023-2024	Réf : AN2 PLV 006
	Extension du maillage de liaisons douces - parc naturel des Hunières		180 000	2021-2022	Réf : AN2 PLV 007

Terre d'Auge (projets COMCOM)	Construction d'un espace public numérique (EPN) : médiathèque, espace de lecture publique et salle d'expositions temporaires.			2022-2024	Réf : AN2 CTA 008
	Création d'une destination gourmande avec une maison du fromage. L'objectif est de créer un lieu interactif destiné à accueillir et satisfaire la demande autour du patrimoine gastronomique qu'est le Pont l'Evêque. Visite et espace vente pour les producteurs locaux. (Financement à définir)		1,5 / 2M€	2022-2025	Réf : AN2 CTA 009
	Aménagement de la base de loisirs du lac de Pont l'Évêque : création d'un bâtiment unique, réorganisation du camping et création d'une aire de camping-cars ; traitement paysager ; aménagement de jeux ; cheminements ; mise aux normes. (Financement à définir)		4,7M€	2023-2026	Réf : AN2 CTA 010

#### B- Conforter le rôle de centralité des six autres pôles : Annebault, Beaumont en Auge, Blangy le Château, Bonnebosq, Bonneville la Louvet et le Breuil en Auge

L'armature territoriale distingue 6 pôles secondaires à affirmer : Annebault, Beaumont en Auge, Blangy le Château, Bonnebosq, Bonneville la Louvet et le Breuil en Auge. Ces pôles se caractérisent par la présence de services publics et/ou marchands. Ces communes œuvrent pour l'attractivité de leur territoire afin de dynamiser la centralité qu'elles représentent. Des opérations de réaménagement de cœur de bourg sont notamment prévues afin d'assurer l'accès aux équipements à l'ensemble de la population et de compléter l'offre. Il s'agit également de maintenir l'identité du paysage, valoriser le patrimoine et en assurer la promotion.

Dans cette perspective, les projets sont :

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Blangy le Château	Développement d'un réseau de liaisons douces desservant l'école	P	30 000 – 50 000	2021	Réf : AN2 BLC 011
	Aménagement de la place de la Mairie et de ses bâtiments techniques (espace paysager, transformation d'anciens garages en halle et extension de bâtiments)	P	60 000 – 100 000	2021-2022	Réf : AN2 BLC 012
	Réalisation d'une zone de loisirs prévue au PLUi (jeux pour enfant, parcours sportif, jardin pédagogique, table de pique-nique, parking)		50 000 – 100 000	2023	Réf : AN2 BLC 013
	Transformation d'une étable et de son annexe en commerce		200 000– 300 000	2023	Réf : AN2 BLC 014
	Réorganisation de la place du marché pour mieux accueillir les commerçants du marché		25 000 – 50 000	2024	Réf : AN2 BLC 015
	Projet numérique : création d'un site internet		25 000 –	2024	Réf : AN2 BLC

	favorisant les artisans, commerçants et agriculteurs. Solliciter les aides à l'ingénierie et à la formation des utilisateurs.		50 000		016
	Réaménagement et sécurisation du bâtiment de l'ancienne école des filles qui comporte deux logements à loyer modéré, l'agence postale et l'office de tourisme		100 000 – 200 000	2025	Réf : AN2 BLC 017
Bonneville la Louvet	Développement des liaisons douces : étude menée avec le CAUE courant 2017. La commande était d'étudier au sein de son agglomération un aménagement qui sécurise la circulation douce, de nouvelles créations pour accéder aux services publics et marchands et la sécurisation de la traversée du village qui passe par le ralentissement des véhicules et la création de parkings. Ces voies douces permettront également de découvrir le riche patrimoine bâti et culturel. Ces études d'aménagement ont pris en compte l'accessibilité PMR en créant de nouveaux trottoirs. Un espace numérique pourra se créer dans le centre du village afin de le partager avec la population, ainsi que la création d'une voie nouvelle pour sécuriser l'accès à l'école.	P (T1)	Tranche1 352 075  Tranche2 253 475  Tranche3 166 035	2021-2023 1 tranche/an	Réf : AN2 BLL 018
Terre d'Auge	Sécurisation des établissements scolaires : clôture des sites scolaires et mise en place d'un dispositif d'ouverture à distance	P	20 000	2021	Réf : AN2 CTA 019
	Entretien et aménagement des bâtiments scolaires : mise en conformité des installations électriques ; aménagement intérieur (réseaux informatiques, cloisonnement...) ; équipements (lave-linge, matériel de cuisson et de réfrigération) ; amélioration des conditions d'accueil (pose de store)	P	100 000	2021	Réf : AN2 CTA 020
	Modification des abords de l'établissement scolaire et aménagement des sanitaires : sécurisation et mises aux normes des accès ; création de sanitaires ; isolation thermique des locaux	P	60 000	2021	Réf : AN2 CTA 021

### C- Garantir l'équilibre urbain/rural

L'armature territoriale de Terre d'Auge permet de garantir un équilibre urbain/rural, la qualité des paysages et du cadre de vie. Ainsi, le territoire est composé de communes rurales présentant un cadre de vie « à la campagne » et authentique qu'il convient de préserver en modérant l'accueil de nouveaux habitants et en mettant en place une densification adaptée. Au sein de cette catégorie se distinguent quelques villages qui, par leur importance dans la vie locale (équipements, population importante, situation attractivité...) ont vocation à être confortés par un développement plus important et la mise en place de projets permettant de renforcer la vie des villages.

Dans cette perspective, les projets sont :

Commune	Projet	Avancement	Coût en €	Calendrier	Annexes
Saint Etienne la Thillaye	Réfection de la salle communale avec agrandissement et mise aux normes ERP	P	95 000	2021	Réf : AN2 SET 022
Manneville la Pipard	Réhabilitation d'un bâtiment communal (ancienne salle des fêtes) en restaurant de type routier confié à un professionnel dont la cuisine sera de préférence en circuit court. Ce restaurant se composera d'une salle d'une quarantaine de couverts, d'un bar et d'une terrasse. La commune bénéficie d'une licence 4. En collaboration avec l'architecte, un choix particulier se fera pour des entreprises locales. Pour un bâtiment économe en énergie, des solutions thermiques les moins carbonées seront demandées pour le chauffage, l'isolation, les fenêtres, le sol, la toiture, etc...	P	410 000	2021	Réf : AN2 MLP 023
Glanville	Mise en accessibilité PMR de la mairie et de la salle communale ERP	P	25 000	2021-2023	Réf : AN2 GLA 024
Pierrefitte en Auge	Aménagement et sécurisation du bourg		50 000	2021-2026	Réf : AN2 PEA 025
Reux	Projet cœur de bourg : création d'un square et de logements			2021-2023	Réf : AN2 REU 026
La Roque Baignard	Agrandissement de la mairie par une extension de 3m X 3.45m avec une conception architecturale identique au bâtiment principal		50 000	2022-2024	Réf : AN2 LRB 027
Saint Philbert des Champs	Création d'un bâtiment communal			2022-2023	Réf : AN2 SPC 028

## VOLET 2 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

L'ensemble des bâtiments français sont la cause de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Ils consomment plus de 40% de l'énergie produite dans le pays. La priorité de la rénovation énergétique des bâtiments tient donc une place importante dans le plan de relance.

La territorialisation du plan de relance s'inscrit ainsi par des mesures de soutien renforcées en faveur des collectivités territoriales, qui sont des acteurs essentiels pour répondre aux enjeux de transition écologique, de compétitivité et de cohésion de nos territoires. Pour l'État, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle est un outil majeur au financement de projets émanant de collectivités calvadosiennes. En 2021, la DSIL sera également accrue et une enveloppe supplémentaire de 650 millions d'euros de soutien à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales a été décidée. La rénovation énergétique des bâtiments constitue en effet un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique.

Les travaux visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics et des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases) des communes et établissements publics de coopération intercommunale pourront être financés. L'ingénierie (diagnostic, études préalables et suivi de chantier) liée au programme de travaux pourra y être incluse.

Les actions peuvent porter à la fois sur des actions dites « à gain rapide », par exemple le pilotage et la régulation des systèmes de chauffage, la modernisation des systèmes d'éclairage, et sur des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement ainsi que sur des opérations immobilières de réhabilitations lourdes combinant plusieurs de ces travaux et pouvant inclure d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

Les projets d'amélioration des conditions de confort d'été pourront également être aidés. Les travaux visant à limiter le recours à la climatisation en favorisant la ventilation naturelle, l'équipement en systèmes de refroidissement performants en matière de consommation énergétique et les travaux permettant de protéger le bâtiment contre la chaleur (isolation de la toiture et des murs, protection des ouvertures, isolation, pare-soleil, végétalisation...) seront privilégiés.

Dans cette perspective, les projets sont :

Commune	Projet	Avancement	Coût en €	Calendrier	Annexes
Le Fournet	Réhabilitation et extension de la mairie (travaux isolation thermique, mise en sécurité électrique, mise en accessibilité)	P	90 000	2021	Réf : AN2 FOU 029
Le Brévedent	Rénovation de la mairie et réaménagement intérieur	P	10 000	2021-2023	Réf : AN2 BVD 030
La Roque Baignard	Réhabilitation thermique de la mairie	P	27 000	2021-2025	Réf : AN2 LRB 031
Saint André d'Hébertot	Remplacement des radiateurs de la mairie et des bâtiments communaux	P	15 273	2021	Réf : AN2 SAH 032

Saint André d'Hébertot	Rénovation de la salle des fêtes : les portes et fenêtres ont déjà été remplacées en 2019 et 2020. Le projet consiste à poursuivre cette rénovation en remplaçant les radiateurs électriques par des matériels plus performants et à isoler le bâtiment par l'extérieur et à l'habiller de pans de bois en façade et de clain sur les murs latéraux (bâtiments inclus dans le périmètre des monuments historiques)	P		24 370	2021	Réf : AN2 SAH 033
Pierrefitte en Auge	Rénovation de la salle des fêtes			50 000	2021-2026	Réf : AN2 PEA 034
Blangy le Château	Rénovation énergétique des bâtiments communaux de l'école			200 000 – 300 000	2023	Réf : AN2 BLC 035
	Rénovation énergétique de la salle des fêtes			1M€ /1,5M€	2025	Réf : AN2 BLC 036
Saint Hymer	Isolation de la salle des fêtes par la toiture			91 095	2022	Réf : AN2 SHY 037
Terre d'Auge	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires : remplacement huisserie et isolation par l'extérieur (Pont l'Evêque, Bonnebosq, Blangy le Château, Saint Benoit d'Hébertot)	P		160 000	2021	Réf : AN2 CTA 038
	Rénovation des bâtiments scolaires : réfection des toitures			390 000	2021-2024	Réf : AN2 CTA 039
	Rénovation énergétique de l'actuelle bibliothèque	P		4 000	2021	Réf : AN2 CTA 040

## VOLET 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE

### **A – Alimentation durable**

Bien-être, santé, éducation au goût, développement durable, maîtrise du gaspillage, promotion de l'économie et du savoir-faire local : la restauration scolaire et des établissements de santé est aujourd'hui un des enjeux de développement durable.

L'approvisionnement en produits locaux, de qualité et durable, notamment ceux issus de l'agriculture biologique et leur valorisation au sein de la restauration collective suppose de s'équiper en matériel permettant de cuisiner ces produits frais, de réduire le gaspillage ou de supprimer les contenants en plastique. Peuvent ainsi être aidés, la création et la rénovation de cuisines centrales mais aussi l'achat d'équipement et de matériel nécessaires à la cuisine et la transformation de produits frais.

La crise sanitaire a révélé l'importance de la souveraineté alimentaire. C'est ainsi que s'inscrit dans le plan de relance, le développement de projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Les projets devront répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé et revêtir une dimension économique, environnementale et sociale.

Terre d'Auge souhaite s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité alimentaire au titre de sa compétence en matière de restauration scolaire. Une démarche renforcée par la mise en œuvre de la loi Egalim. Dans cet objectif, il est essentiel que les restaurants scolaires soient en capacité de produire une prestation de repas qui soit qualitative et de même nature pour l'ensemble des onze écoles publiques de Terre d'Auge. Cette volonté associée aux enjeux d'environnement, de déplacement, d'économie locale et de circuits courts, est également de permettre l'approvisionnement en produits de proximité issus de productions locales.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Terre d'Auge	Mise en place d'un projet alimentaire territorial – construction d'un projet d'animations de sensibilisation des enfants autour de l'alimentation et notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire - Candidature à l'appel à projet de la DRAF.	P		2021-2022	Réf : AN2 CTA 041
	Etude relative à l'organisation de la restauration scolaire sur le territoire : de l'approvisionnement à la distribution. Objectifs : étude – écriture du projet alimentaire – construction d'un nouvel équipement ou restructuration d'un équipement existant.	P	40 000	2021-2022	
	Cuisine centrale et local d'accueil circuits-courts			2022-2023	

## B – Gestion des déchets

La communauté de communes Terre d'Auge est en charge de la collecte et de la valorisation des déchets de son territoire. En porte à porte, en point d'apport volontaire ou en déchetterie, de nombreux flux sont collectés. Avec la mise en place de l'extension des consignes de tri dès 2016, Terre d'Auge prend de l'avance, et facilite le geste de tri. Cependant, les habitudes ne sont pas encore prises. Pour réduire les coûts et l'empreinte environnementale, il convient de développer l'attitude responsable des habitants en faveur d'une bonne gestion des déchets domestiques.

Par ailleurs, dans le contexte actuel de crise des matériaux, d'augmentation des coûts de traitement, il est nécessaire de conduire des démarches volontaristes pour réduire la production de déchets, et pour adapter le service rendu afin qu'il soit plus efficient.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Commune	Projet	État	Coût en €	Calendrier	Annexes
Terre d'Auge	Recrutement d'un ambassadeur du tri pour des actions au plus proche des habitants (financement via plan 1 jeune 1 solution ou contrat aidé)	P	50 000 sur 2 ans	2021	Réf : AN2 CTA 042
	Acquisition d'un compacteur à rouleau pour la déchetterie pour diminuer le nombre de rotation de camions par la compaction des déchets dans les bennes en déchetterie – réduire les émissions de GES.		120 000	2022	Réf : AN2 CTA 043
	Construction d'une nouvelle déchetterie avec la mise en place d'une ressourcerie/recyclerie (gérée par une structure de l'économie sociale et solidaire) en amont du circuit du déchet sur le site.		2M€	2023	Réf : AN2 CTA 044
	Mise en place d'une démarche de prévention des déchets à la source, au moyen d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et d'une étude pour la mise en place de la tarification incitative et de la prévention à la source des biodéchets (étude de financement en cours).		100 000	2021	Réf : AN2 CTA 045
	Favoriser le geste de tri des déchets en implantant des points d'apport volontaire enterrés ou semi-enterrés (verre, ordures ménagères et recyclables) et en équipant les foyers de bacs individuels pour les déchets recyclables (la dégradation du contenu des sacs jaunes liée aux conditions météorologiques étant l'une des principales sources de refus de tri).		300 000	2023	Réf : AN2 CTA 046

### C- Eco mobilité : favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissage des axes viaires.

Le domaine des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, à hauteur de 40% des émissions de CO2 du pays. Des aides seront apportées aux collectivités pour financer des dispositifs favorisant la réduction de l'impact environnemental et développant l'alternative des mobilités douces.

Le développement des mobilités du quotidien, à savoir le vélo et les transports en commun sont encouragés. Des aides seront notamment apportées aux collectivités pour financer des pistes cyclables et des places de stationnement sécurisé ou parkings relais.

La désimperméabilisation des voiries et la renaturation de sols visent à répondre aux enjeux de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique mais aussi aux besoins exprimés de verdissage du paysage urbain. Ces actions pourront être soutenues. Terre d'Auge souhaite améliorer la fluidité des déplacements en favorisant des modes alternatifs à la voiture individuelle et sécuriser les voies partagées pour faciliter la cohabitation entre les flux automobiles et les mobilités douces.

Dans cette perspective, les projets sont :

Commune	Projet	État	Coût en €	Calendrier	Annexes
Le Brévedent	Chemin de randonnées : création et entretien.	P	50 000	2021	Réf : AN2 BVD 047
La Roque Baignard	Aménagement et entretien des circuits de randonnées.		15 000	2021-2025	Réf : AN2 LRB 048
Tourville en Auge	Aménagement sentiers piétons RD 58.		50 000	2021-2026	Réf : AN2 TEA 049
Blangy le Château	Sentier de la biodiversité reliant Blangy le Château et Le Brévedent.		50 000 – 100 000	2024	Réf : AN2 BLC 050
Terre d'Auge	Création d'une liaison douce entre Pont-l'Évêque et Lisieux.		3M€	2023	Réf : AN2 CTA 051

## VOLET 4 : VALORISATION DU PATRIMOINE

### A- Le patrimoine et le petit patrimoine

Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France, doit être mis en exergue.

Le patrimoine innerve les territoires et a besoin d'être entretenu et restauré sans que les conséquences de la crise sanitaire aient un impact majeur. Le plan de relance a pour objectif de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux dans les territoires.

Dans cette perspective, les projets sont :

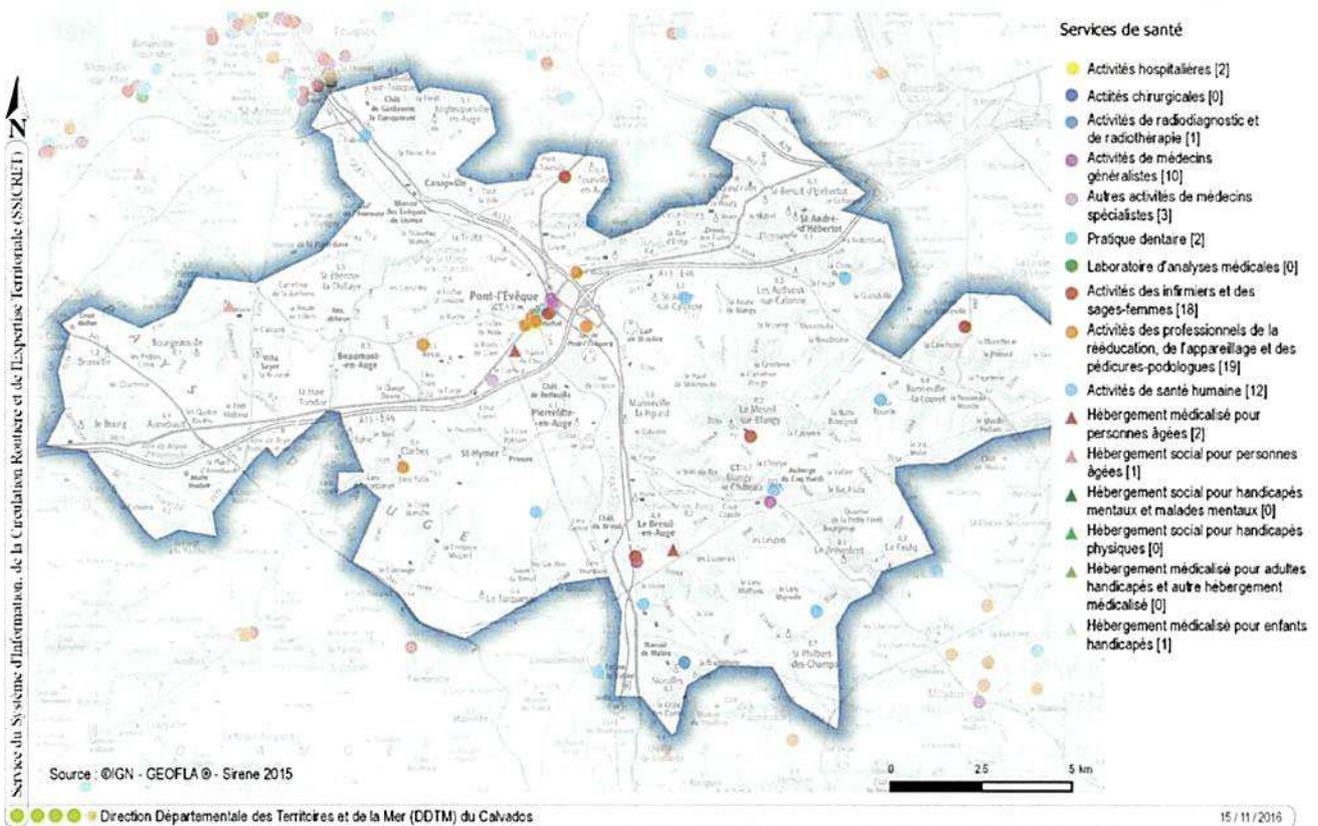
Commune	Projet	Avancement	Coût en €	Calendrier	Annexes
Glanville	Eglise : maçonnerie intérieure (sacristie) et extérieure.		74 500	2021-2023	Réf : AN2 GLA 052
Pierrefitte en Auge	Rénovation des lavoirs et du calvaire.	P	500 000	2021	Réf : AN2 PEA 053
	Rénovation de l'église Saint Denis (électricité).		50 000	2021-2026	
Manerbe	Travaux de rénovation de l'église.	P	90 000	2021-2022	Réf : AN2 MAN 054
Le Brévedent	Restauration de petits patrimoines.	P	23 000	2021-2023	Réf : AN2 BVD 055
	Réfection de la toiture du proche de l'église.	P	22 000	2021-2023	Réf : AN2 BVD 056
Tourville en Auge	Eglise : restauration des vitraux.	P	32 500	2021	Réf : AN2 TEA 057
Saint André d'Hébertot	Restauration du patrimoine (tombe de Nicolas Vauquelin, estrades en bois des autels de l'église, escalier du clocher, dalles du parvis de l'église, projecteurs de l'église).	P	30 840	2021	Réf : AN2 SAH 058
Blangy le Château	Restauration et mise aux normes de l'église Notre Dame des Vallons (monument historique) : circuits électriques, éclairage public, accès PMR.		25 000 – 50 000	2025	Réf : AN2 BLC 059
	Restauration du lavoir.		10 000 – 20 000	2025	Réf : AN2 BLC 060
Annebault	Réfection toiture de l'église.		150 000	2022	Réf : AN2 ANN 061
Canapville	Eclairage à LED de l'église.		9 600	2023	Réf : AN2 CAN 062
Surville	Restauration des contreforts de l'église et des marches de la salle polyvalente.				Réf : AN2 SUR 063

## VOLET 5 : SANTE DE PROXIMITE

### **A – Aider à la création des centres de santé pluridisciplinaires et à la rénovation des EHPAD**

Le territoire de la communauté de communes de Terre d'Auge, présente des difficultés et carences en termes de démographie médicale au regard des indicateurs de fragilité définis dans le SROS ambulatoire. Le pourcentage des professionnels de santé à l'échelle du territoire se situe en dessous de la moyenne départementale notamment pour les médecins libéraux, les masseurs kinésithérapeutes et les dentistes.

Dans cette perspective, les projets sont :



Accès aux services de santé sur la CC Terre d'Auge

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Terre d'Auge	Lutte contre la désertification médicale en créant un Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire (PSLA).	P	3 350 000	2023	Réf : AN2 CTA 064
Pont l'Évêque	Travaux d'accompagnement du PSLA – rue Ménars.		140 000	2023	Réf : AN2 PLV 065
Blangy le Château	Rénovation de la résidence des personnes âgées « Les Douets » (bâtiment communal)		500 000 – 750 000	2023	Réf : AN2 BLC 066

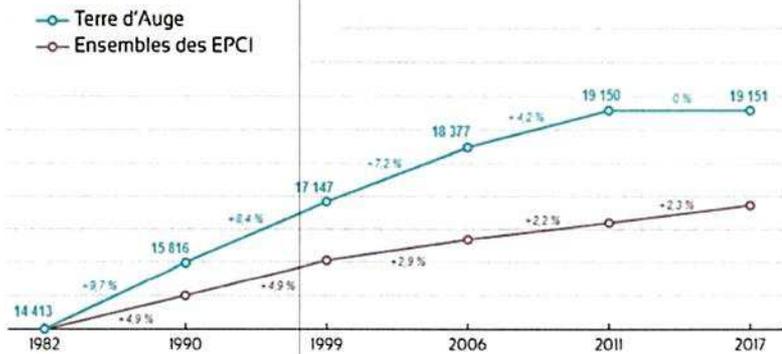
## VOLET 6 : EDUCATION ET JEUNESSE

Entre 1982 et 2017, Terre d'Auge a vu sa population augmenter de 32%, un taux largement supérieur à la moyenne des autres EPCI du Calvados. L'EPCI est caractérisé par la jeunesse de sa population comme le montre la carte ci-dessus. Terre d'Auge doit renforcer son maillage de services et d'équipements en s'appuyant en priorité sur les pôles structurants et secondaires puis sur les communes disposant d'écoles.

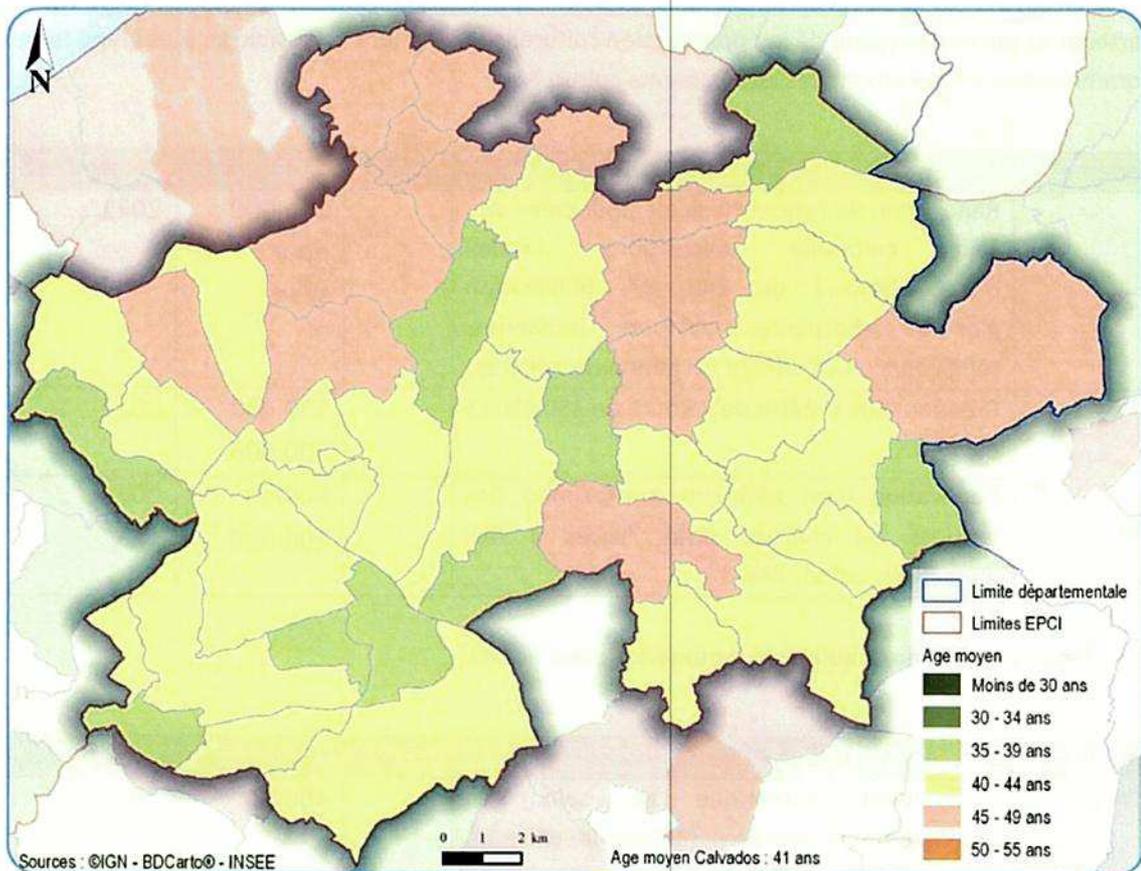
## ● Évolution de la population (source INSEE)

Entre 1982 et 2017, l'EPCI voit sa population passer de 14 413 à 19 151 habitants, soit une augmentation de 32 % (+ 4 738 habitants) et une augmentation annuelle moyenne de 0,9 %.

Ces taux sont supérieurs aux taux intercommunaux (18 % et 0,5 %).



## ● Age moyen par commune en 2016 (source INSEE)



Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

### A- Projets sportifs

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Terre d'Auge	Construction d'un pôle de tennis.		750 000 – 800 000	2023-2024	Réf : AN2 CTA 067
	Création de deux nouveaux city-stades		180 000	2022-2023	Réf : AN2 CTA 068
	Création d'une piste d'athlétisme		750 000 – 800 000	2022-2023	Réf : AN2 CTA 069

### B – Développer l'accès à la culture

Les enseignements artistiques et culturels relèvent d'une organisation faisant intervenir, les différents partenaires territoriaux pour développer l'action culturelle et la rendre accessible au plus grand nombre avec notamment le renforcement des équipements culturels.

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Reux	Rénovation de l'ancienne école pour créer une salle culturelle (expositions, accueil d'associations...) de 140 m <sup>2</sup> . Rénovation globale : charpente, isolation, huisseries, réflexion à un chauffage via panneaux solaires.		144 000 pour la salle	2021	Réf : AN2 REU 070
Blangy le Château	Création d'un théâtre de verdure de 150 places environ.		150 000 – 200 000	2022	Réf : AN2 BLC 071
	Rénovation d'un bâtiment à proximité des vestiges du château pour l'accès à des animations culturelles.		50 000 – 100 000	2025	Réf : AN2 BLC 072

### C – Développement de l'équipement numérique des écoles

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Terre d'Auge	Équipement numérique au sein des établissements scolaires (Blangy le château, Bonnebosq, Pont l'Évêque)	P	40000	2021	Réf : AN2 CTA 073

## VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

Commune	Projet	Etat	Coût en €	Calendrier	Annexes
Terre d'Auge	Création d'une aire de grand passage pour 200 caravanes, 6 ha.		200 000 – 300 000 hors acquisition foncière	2021-2022	Réf : AN2 CTA 074
	Construction d'un siège administratif pour adapter les locaux de la collectivité aux conditions d'accueil du public, aux réunions et conditions de travail, accueil de la maison France Services et espace coworking.	P	2021 : 105 000  2022 : 1 425 000  2023 : 1 545 000  2024 : 452 000	2020-2024	Réf : AN2 CTA 075
	Élaboration d'un PCAET.		100 000	2022	Réf : AN2 CTA 076
	Mise en œuvre d'un plan d'actions afin de restaurer le fonctionnement hydraulique des marais de la Touques.		1 000 000	2023	Réf : AN2 CTA 077
	Prise en compte des zones humides : étude d'accompagnement des projets d'aménagement pour la définition de la compensation écologique (financement à définir)	P	60 000	2021	Réf : AN2 CTA 078

## VOLET 8 - MISE EN OEUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2021/2026.

### **A – Pilotage**

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

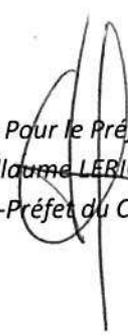
### **B – Évaluation**

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

### **C – Annexes**

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

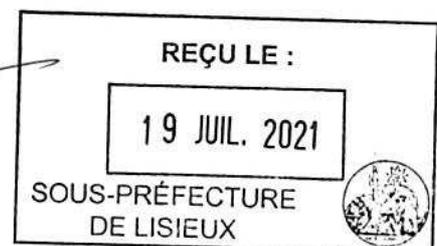
Fait à Blangy le Château, le 05 juillet 2021

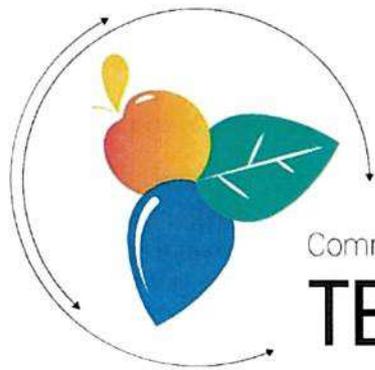
  
Pour le Préfet  
Guillaume LEBICOLAIS  
Sous-Préfet du Calvados

  
Jean-Léonce DUPONT  
Président du Conseil Départemental

Hubert COURSEAUX  
Président de la CC Terre d'Auge



Communauté de Communes

**TERRE D'AU**GE

# ANNEXE 1

PROGRAMME PETITE VILLE DE  
DEMAIN A PONT L'ÉVÊQUE

## Annexe 1 - Programme Petite Ville de demain à Pont l'Évêque

[Extrait de la convention d'adhésion petites villes de demain de Pont l'Évêque]

Projet de territoire : stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation [2020 – 2026]

Afin de répondre aux objectifs et enjeux structurants de la ville pour les années à venir, il convient de :

### 1/ Faire une offre de ville « multigénérationnelle »

Aujourd'hui, les plus de 60 ans représentent environ 32% de la population pontépiscopienne.

En effet, les infrastructures à destination des aînés sont nombreuses et beaucoup viennent vieillir à Pont-l'Évêque.

De plus, des logements vacants dans le quartier ancien, non-accessibles aux aînés, doivent être réhabilités pour accueillir les 20-45 ans tout en leur apportant, à proximité, de l'événementiel et des lieux de vie culturels, numériques, éducatifs...

Les perspectives d'actions à mettre en place :

- Céder les bâtiments communaux au cœur de ville avec des opérations de réhabilitation pour les valoriser en habitation
  - \* Rue Thouret
  - \* Ancien Hôpital / quartier de Vaucelles
- Proposer de nouvelles offres culturelles et événementielles en développement de nouveaux lieux (musée numérique de proximité, Micro-folies, café folie, lieu de résidence d'artistes, mini lab, FabLab, salle de spectacles, métier d'artisanat) afin d'attirer les 20-45 ans à s'installer au cœur de la ville, dans les futurs quartiers dynamiques (Quartier de Vaucelles ou Place FOCH), dans des logements patrimoniaux réhabilités et atypiques.
- Renforcer et fédérer le tissu associatif local dans lequel s'investissent les + de 65 ans
- Maintenir une politique d'animation événementielle à destination de toutes les générations

### 2/ Créer un bassin économique multifonction en renforçant le pôle événementiel et associatif de la ville place FOCH.

La place FOCH, au cœur de la ville, est le poumon de notre attractivité. Elle est dotée d'un parking d'une centaine de places, elle est située à 100m du cœur commerçant de la ville et à deux pas du Marché Couvert, de l'Office de Tourisme et du Parc du Bras d'Or qui accueillent les grandes manifestations de la ville. C'est un lieu incontournable dans la cité, qu'il faut développer par la transformation et l'agrandissement du Bâtiment France Télécom et du Marché Couvert.

En effet, ces aménagements permettraient de :

- Créer des équipements fédérateurs au cœur de ville avec des jauges d'accueil modulable.
- Se doter d'espaces multifonctions qui peuvent fonctionner individuellement ou complémentirement
- Créer une programmation culturelle et événementielle de qualité et cohérente à destination d'un large public
- Permettre à la ville de devenir un pôle multi activités central entre Caen et Rouen, TRÈS recherché dans ce secteur géographique pour les groupes et les entreprises.

Les perspectives d'actions à mettre en place :

Le bâtiment France Télécom

- Dans l'espace existant, y créer une salle des congrès multifonction pour accueillir les événements commerciaux, professionnels, associatifs...
  - Agrandir le bâtiment pour accueillir le Pôle associatif au centre de l'attractivité commerciale et touristique. Regrouper la maison des associations, le Club de l'Age d'Or, et les commerces éphémères et producteurs de circuits courts dans un même lieu de vie.
  - Créer une halle couverte pour développer la partie « marché d'approvisionnement » en produits locaux, mais aussi pouvoir y développer de l'activité commerciale et événementielle.
- Cette extension permettra la création dans les étages d'activités tertiaires.

Le Marché Couvert

- Conserver la partie existante du Marché Couvert et la réhabiliter pour les manifestations de rassemblement : foire à tout, brocante, salon, foire, expositions etc... Tout en le réaménageant de façon moderne et modulable.
- Créer une extension du Marché Couvert de 400 m<sup>2</sup> pour y intégrer une salle de spectacle et d'expositions diverses, fonctionnelle, modulable et à l'échelle de notre ville, inexistante à ce jour dans un rayon de 20 kms aux alentours. (Le marché Couvert faisant déjà office de lieu de spectacle)
- Créer une nouvelle offre événementielle à destination des professionnels.

### 3/ Valoriser le quartier de Vaucelles : site patrimonial et culturel existant

En 1944, la cité a été bombardée et incendiée. Les raids ont uniquement épargné le quartier de Vaucelles qui est resté intact. Les 2/3 de la ville ont été détruits. Vers 1950, la reconstruction s'est effectuée en respectant l'architecture locale. Ainsi, la cité conserve de très beaux îlots d'habitations tout en colombages des XVIe et XVIIe siècles ; et de belles demeures inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

C'est un quartier patrimonial riche, mais qui nécessite d'être redynamisé afin de :

- Créer un épicode d'activités culturelles et patrimoniales au cœur de ville
- Participer à la redynamisation de l'offre culturelle, événementielle, numérique et commerçante.
- Répondre à un besoin de modernisation des accès aux sites patrimoniaux existants de la ville
- Fidéliser les 20-45 ans

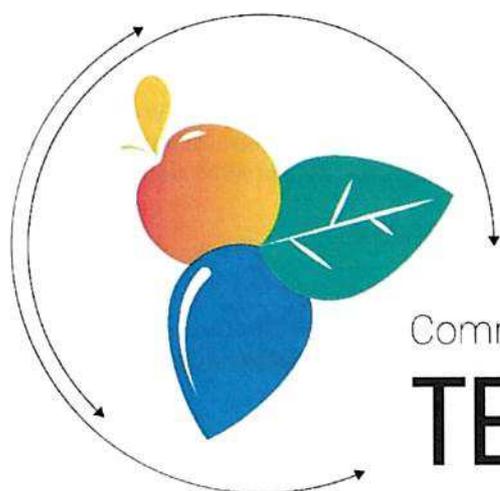
Les perspectives d'actions à mettre en place :

- Renforcer le pôle culturel et artistique autour de la place du tribunal en créant du lien avec les structures culturelles existantes : l'école de musique intercommunale, l'ancienne prison, l'Espace Culturel les Dominicaines, la Tour de la vicomté et le rapprochement de l'Espace Public Numérique au 60, rue St Michel. Pôle qui permettra d'interagir de manière plus efficiente sur le projet « Culturama » (Outil intercommunal de promotion de la culture sur le territoire Terre d'Auge)

- Réhabiliter la Tour de la Vicomté en résidence d'artistes et d'artisans – atelier de création–galerie / boutique éphémère – Remisage de fond d'œuvre.

- Réhabiliter le 60, rue St Michel en proposant un concept Artistique et Digital à la pointe de la technologie en rapprochant l'EPN des Dominicaines : Microfolies, FabLab, EPN, Accès Wifi, Café Véranda, Accès libre informatique, etc...

- Réinstaurer du commerce de proximité dans ce quartier en rénovant les locaux commerciaux et les logements attenants et en réouvrant les vitrines de la rue de Vaucelles.

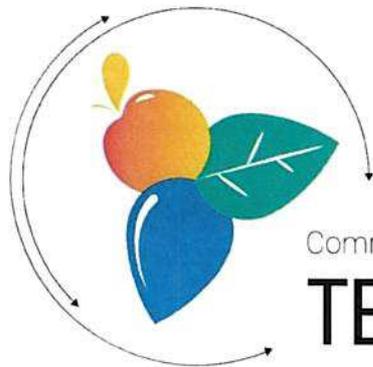


Communauté de Communes

**TERRE D'AU**GE

# ANNEXE 2

## FICHES PROJETS



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

**VOLET 1 :  
DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE  
AUTOUR DU POLE CENTRE ET DES SIX  
POLES SECONDAIRES IDENTIFIES  
DANS LE PADD**

**A- DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU POLE CENTRE : PONT L'EVEQUE**

Réhabilitation du central téléphonique  
« Orange »

En salle de réunions et associative

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

Pour pallier l'obsolescence de la salle de la rue Thouret 80m<sup>2</sup>, la ville a acquis l'étage de l'ancien central téléphonique « orange » situé au cœur de ville place Foch. L'espace acquis comprend une salle de 200 m<sup>2</sup> en étage et des locaux à vocation technique en RDC. Le projet consiste à reprendre l'ensemble des réseaux (fluide, électricité, chauffage), l'accessibilité (ascenseur dans la partie extension) et l'aménagement de la salle principale dans le respect des règles des ERP.

L'aspect très marqué de l'architecture seventies doit être gommé pour faciliter l'intégration (ouverture sur la place, reprise des « redans » démolition cheminée, adaptation à l'accroche de l'extension (contraintes orange) etc

La construction d'un immeuble accolé en extension permettra l'accès par l'escalier principal avec ascenseur pour les PMR et la réalisation des sanitaires affectés à cette salle.

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

La création d'une salle modulable de 200 m<sup>2</sup> en plein centre ville et proche de nombreux stationnements :

Apporte à la collectivité, une salle moyenne et modulable pour la tenue de réunions publiques ou de travail

Apporte aux associations (âge d'or notamment), une salle de rencontre, d'animations, d'information, d'exercice physique

Apporte à l'activité commerciale et événementielle, une salle pour des petits salons ou expositions mais aussi accroître les surfaces pour un gros événement dans l'ex marché couvert

Apporter aux professionnels, une salle de congrès modulable complémentaire de l'ex marché couvert et de son extension. Cette salle complétera l'offre du pôle accueil permettant de cumuler 1000m<sup>2</sup> de salle sur trois sites attenants.

La complémentarité des usages favorisera son utilisation récurrente en semaine avec les associations et l'usage communal, complétée par la location aux entreprises régionales pour leurs colloques (au centre de la Normandie), et une utilisation de Week-end pour les animations proposées par les associations (petits salons) ou des salons plus importants en complément des salles de l'ex marché couvert

Finaliser l'aménagement de cette salle avant les travaux d'extension de l'ex marché-couvert pour permettre le maintien des animations permanentes que propose l'ensemble des acteurs de l'attractivité de notre territoire.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2021/2022

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

Honoraires non inclus 75 000 € ht

615 000 € ht

### Aide(s) envisageable(e) :

Rénovation énergétique bâtiment public (CD14 + Etat), revitalisation centre bourg, attractivité territoire (CD14,Région,Etat), cohésion sociale, DSIL (Etat)

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque

Ouverture d'une Micro-folie  
avec l'installation de l'EPN

au 60 rue St Michel

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

Le quartier ancien de la ville est adapté au regroupement des installations culturelles autour de la place du Tribunal réunissant actuellement les Dominicaines, la Prison, l'école de musique intercommunale ainsi que tout un patrimoine architectural de qualité.

Le projet consiste à renforcer cette présence culturelle en conjuguant nos savoirs faire tant culturels que numériques, pour donner vie à un lieu de convivialité, d'apprentissage et d'échanges intergénérationnels.

Le lieu retenu est la Maison située 60 rue St Michel, bâtie à pan de bois du XVI inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1930. Ce site emblématique de notre passé devra être représentatif dans l'architecture de son extension (sur la partie non classée) de l'alliance du passé et du futur.

Cette Maison permettra d'accueillir l'Espace Public Numérique labélisé CRANT et une micro folie regroupant une salle dédiée au musée numérique, un Fab Lab, de la réalité virtuelle, une petite ludothèque et du montage photo/vidéo. C'est également un espace d'accueil, de rencontres et d'échanges intergénérationnels avec potentiellement un café ou des espaces de co-working.

La salle du musée numérique pourra également accueillir de petits événements avec une scène.

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

Créer un lieu générateur de nouvelles pratiques culturelles rapprochant le monde de l'art et celui du numérique

Créer un lieu d'échange et d'apprentissage

Apporter une offre multi-générationnelle dans un lieu convivial ouvert à tous et pour tous

Proposer de nouveaux modes de transmission des savoirs et développer la créativité des para et périscolaire

Capter un nouveau public et assurer le lien pour le guider vers les autres structures communales et intercommunales

Et ceci dans un lieu emblématique de notre patrimoine historique

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

De 2023

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

Honoraires Architecte non compris 90 000 €,

755 000 € ht

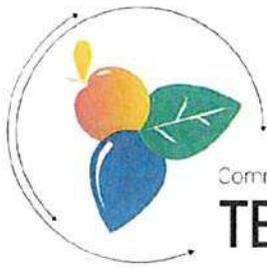
### Aide(s) envisageable(e) :

CD 14 co-working/tiers-lieu, Valorisation du patrimoine, rénovation énergétique,

Région Equipement culturel et patrimonial, revitalisation centre bourg

Etat Revitalisation centre bourg, attractivité territoire, cohésion sociale, aide au patrimoine inscrit ou classé

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 PLV 003

Extension du central téléphonique  
« Orange »

Maison des associations

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

Pour pallier l'obsolescence des bâtiments accueillant la Maison des associations au 18 rue Thouret, la ville compte construire un bâtiment neuf adapté aux besoins attendus par la population et par les bénévoles des associations.

Cette construction attenante au central téléphonique permettra d'assurer l'accessibilité à la salle des congrès/réunions (escalier/ascenseur). Situé au cœur de ville place Foch, ce nouvel espace permettra d'accueillir :

- Le club de l'âge d'or (bureau + réserve) avec la salle de 200m<sup>2</sup>
- La croix rouge avec une partie magasin + réserve + bureau
- Un magasin de producteur locaux (AMAP et producteurs « tournants »)
- L'accueil des structures de type EPSM, (bureaux + cabinet + salle d'attente+ sanitaire)
- L'accueil de bureaux associatifs (4 u + salle d'attente commune + sanitaire)
- Sanitaire de la salle
- Les espaces complémentaires seraient constitués de bureaux à vocation tertiaire

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

Améliorer les conditions d'accueil du club « âge d'or » regroupant de nombreux adhérents dans un cadre agréable au cœur de ville.

Proposer une structure d'accueil pour la croix rouge accessible et visible du plus grand nombre

Magasin éphémère pour répondre aux nombreux usagers de l'AMAP et au développement de circuit-court

Continuer à accueillir l'Etablissement Public de Santé Mentale détaché du CHU.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

De 2023

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

Honoraires Architecte non compris 80 000 €,

620 000 € ht

### Aide(s) envisageable(e) :

CD 14 accueil circuit-court + Structure amélioration cadre vie Région soutien au commerce + revitalisation bourg Etat Transition écologique (chauffage avec fiche 6), Cohésion sociale (maison assos)

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque

Halles couvertes

Place Foch

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

Ce projet s'inscrit dans la nécessité de renforcer l'activité commerciale et événementielle du centre ville

L'attractivité du lieu représente un moteur essentiel à l'activité commerciale de notre ville qui bénéficie des retombées procurées par la présence de ses visiteurs. Pont l'Evêque a l'avantage de rester attractive l'hiver comme l'été grâce à sa clientèle locale et résidentielle qui participe aux nombreuses animations commerciales programmée dans ce lieu.

Avec la construction d'une halle de 300 m<sup>2</sup> en continuité du bâtiment « orange », la ville se dotera d'un espace aménagé pour accroître l'ampleur de son marché hebdomadaire. Le marché d'approvisionnement de Pont l'Evêque rayonne sur un territoire de chalandise légèrement supérieur au territoire Terre d'Auge.

La construction de cette halle permettra également d'accueillir des activités extérieures couvertes comme les vide-greniers et autres animations proposées par le milieu associatif

La couverture de cette halle pourrait devenir le support de panneaux photovoltaïques contribuant à l'alimentation énergétique des 3 salles représentant 1000m<sup>2</sup>.

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

Renforcer et développer le marché des commerçants non sédentaires  
Favoriser l'accueil des petits producteurs locaux dans un espace couvert  
Développer des manifestations extérieures dans un lieu couvert  
Apporter un lieu d'animation complémentaire favorisant la venue de chalands potentiels pour le commerce sédentaire local.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

Architecte désigné en 2021

2024

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

Honoraires 30 000 € ht

280 000 € ht

### Aide(s) envisageable(e) :

CD 14 Construction de halle

Région Soutien au commerce local,

Etat Attractivité du territoire,

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



Rénovation de l'ex Marché Couvert

Place Foch

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

Ce projet s'inscrit dans la nécessité de renforcer l'activité commerciale et événementielle du centre ville. Le bâtiment concentrant les manifestations hebdomadaires de la cité demande une rénovation importante pour répondre aux normes et aux besoins actuels.

L'attractivité du lieu représente un moteur essentiel à l'activité commerciale de notre ville qui bénéficie des retombées procurées par la présence de ses visiteurs. Pont l'Evêque a l'avantage de rester attractive l'hiver comme l'été grâce à sa clientèle locale et résidentielle qui participe aux nombreuses animations commerciales programmées dans ce lieu.

Avec une extension de l'ordre de 450 à 500 m<sup>2</sup>, la partie historique d'une superficie de 350 m<sup>2</sup> doit faire peau neuve.

Les travaux comprennent la réfection du sol, la création d'un plafond limitant les volumes de chauffe, remplacement de système de chauffage (potentiellement commun au projet « orange »), le traitement de l'isolation thermique et acoustique des lieux, le réaménagement de sanitaires PMR et la création d'un espace backstage dans les anciennes cuisines.

Le lieu rénové permettra d'offrir un espace d'accueil pour différentes animations commerciales, événementielles dans un cadre modulaire avec 3 salles complémentaires de 200, 350 et 450 m<sup>2</sup>.

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

Améliorer la qualité de l'accueil pour les usagers (esthétique/confort) et proposer des installations modernes aux professionnels  
Favoriser l'offre de manifestation d'ordre commercial, associatif et événementiel dans un lieu central et adapté.  
Développer une offre de location aux professionnels : réunions et colloques régionaux  
Avoir une gamme d'offre complémentaire pour optimiser l'occupation en semaine et les week-ends

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

Architecte désigné en 2022

2024

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

Honoraires 75 000 € ht

750 000 € ht

### Aide(s) envisageable(e) :

CD 14 réhabilitation de salle de spectacle ou équipement public, Rénovation énergétique

Région : soutien au commerce local, Equipement culturel,

Etat Attractivité du territoire, rénovation thermique/ isolation, transition écologique

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque

Extension ex Marché Couvert

Place Foch

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

Ce projet s'inscrit dans la nécessité de renforcer l'activité commerciale et événementielle du centre ville. Le bâtiment concentrant les manifestations hebdomadaires de la cité nécessite une extension pour répondre à la demande croissante d'espace pour développer salons et événements. Ceux-ci représentent le moteur de l'activité commerciale de notre ville qui bénéficie des retombées procurées par la présence de visiteur à année entière. Pont l'Evêque à l'avantage de rester attractive l'hiver comme l'été grâce à sa clientèle locale et résidentielle.

L'extension prévue est de l'ordre de 450 à 500 m<sup>2</sup> permettra de proposer une surface supérieur à la tente louer chaque année pour compléter l'offre de l'ex marché couvert.

Permettra d'offrir un espace d'accueil pour différentes animations commerciales, événementielles dans un cadre modulaire avec 3 salles de 200, 350 et 450 m<sup>2</sup>. Espace qui ne sera pas en concurrence avec les grandes salles de congrès.

Des espaces additionnels permettront de développer la partie logistique avec un espace traiteur et des locaux techniques commun à l'ex marché couvert et son extension.

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

Accroître et pérenniser les surfaces actuellement utilisée en tente souple louée 6 mois de l'année.

Favoriser l'offre de manifestation d'ordre commercial, associatif et événementiel dans un lieu central et adapté.

Développer une offre de location aux professionnels réunions et colloques régionaux

Avoir une gamme d'offre complémentaire pour optimiser l'occupation en semaine et les week-ends

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

Architect désigné en 2022

2023/2024

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

Honoraires 228 000 € ht

1 900 000 € ht

### Aide(s) envisageable(e) :

CD 14 création de salle de spectacle,

Région : soutien au commerce local, Equipement culturel,

Etat Attractivité du territoire, revitalisation du centre ville

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



Extension du maillage de liaisons douces

Parc naturel des Hunières

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Pont l'Evêque

### Descriptif du Projet :

La ville est propriétaire de 18 ha dans la vallée de la Touques entre le lac et la ville. Après avoir réalisé plus 1400 m de piste cyclable pour rejoindre le lac, la ville compte accroître la ramification de ce réseau. Ce nouveau cheminement constituera un maillage de boucles permettant aux promeneurs d'adapter leur parcours en fonction de leur condition physique. Cette voie de 3 m de large sera accessible aux piétons, et vélos uniquement. Cette nouvelle sente de 1350 m traversera les grands espaces de la Vallée de la Touques. Ce tracé est un préalable à l'extension du maillage de déplacement doux vers les zones d'habitat que sont le poirier de chio et le lotissement de Betteville en suivant les berges de l'Yvie (prochaine tranche de 600m nécessitant des emprises foncières). Un dossier loi sur l'eau doit être lancé au préalable pour mesurer l'impact sur le milieu naturel et compenser le cas échéant.

### Dans quel axe s'inscrit le Projet :

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :

Apporter aux Pontépiscopiens et aux touristes un espace naturel aménagé :

- pour la promenade familiale le long d'un parcours balisé et sécurisé pour les enfants,
- pour les activités sportives dans une vallée préservée,
- pour découvrir la faune et la flore de cette zone inondable,
- pour apprendre via des parcours ludiques avec panneaux et flash code numérique de ce biotope
- pour apporter des variantes ou option de parcours à la Vélomaritime traversant Pont l'Evêque

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

Travaux regroupés en une seule tranche pour favoriser le plan de relance

2021/2022

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?

180 000 € ht

### Aide(s) envisageable(e) :

Financement partiel par SANEF;

CD14 Volet Environnement/liaison douce piste cyclable (tracé Vélomaritime), ETAT Volet mobilité attractivité du territoire

*A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :  
Construction d'un équipement de lecture publique

La bibliothèque est actuellement implantée 38 Rue Saint-Michel, en retrait de la rue, au sein d'un hôtel particulier du 17<sup>ème</sup> s. Elle offre 230 m2 d'espace public partagé en 4 pièces sur 2 niveaux. Si le bâtiment favorise la proximité et la convivialité, il reste sous-dimensionné et inaccessible aux PMR.

En raison de la conception du bâtiment, il n'est pas possible d'y faire les travaux nécessaires pour répondre aux normes d'accessibilité ou de créer de nouveaux espaces d'où la volonté de construction d'un nouvel équipement.

*A étudier dans le cadre de la programmation :*

*Création d'un espace ouvert au public avec expositions temporaires (lieu de rencontre)*

*Partenariat renforcé ; intégration des services : EPN / PI14 France services – possibilité d'axer le travail sur le numérique.*

*A voir les modalités et conditions de recrutement des « Conseillers Numériques France Services »*

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

L'objectif de la construction d'une nouvelle bibliothèque est de pouvoir être accessible à tous, d'adapter ses dimensions à la population à desservir, y intégrer de nouveaux supports (multimédia, jeux etc.) et services adaptés aux usages actuels. Ce bâtiment devra répondre aux attentes des usagers et surtout permettre au plus grand nombre d'accéder au livre, à la lecture et plus largement à la culture. A cette fin, l'objectif est de créer un lieu de vie et de partage des savoirs qui favorise l'implication des acteurs locaux et des publics.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? dès que possible

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? €

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : TERRE D'AUGE

Descriptif de votre ou vos projet(s) : Développement des activités touristiques durables :  
Création d'une destination gourmande avec une maison du fromage.

### **CONTEXTE :**

La ville de Pont l'Évêque porte un nom connu et reconnu sur toute la France pour son fromage, mais n'offre pas d'accueil spécifique sur ce thème fort de son patrimoine : Le fromage.

En effet, les producteurs locaux de ce produit ne sont que deux sur le territoire, et n'ouvrent pas leur exploitation à la visite.

Et pourtant, le mot fromage est le deuxième motif de recherche sur le site internet de l'office du tourisme de Pont l'Évêque Terre d'Auge.

### **OBJECTIFS POURSUIVIS :**

L'objectif principal est de répondre à la demande exprimée par les touristes et des autocaristes.

Nous souhaitons aussi nous inscrire dans des circuits plus larges sur différents thèmes :

- **Les AOP** : En tissant des partenariats avec les producteurs de fromage et de produits cidricoles AOP que ce soit local ou plus largement en Normandie.
- **La vallée de la Touques** : Du tourisme religieux à Lisieux, au tourisme balnéaire sur la côte, Pont l'Évêque doit se positionner comme destination complémentaire gourmande et nature...

Enfin, cette visite sera l'occasion de créer des packages plus complet :

- - Avec les territoires voisins : Lisieux, Deauville, Honfleur...
- - Avec la Normandie : une Halte entre Paris et le Mont St Michel.

### TERRE D'AUGE, Une destination « Fromage »

- Terre d'Auge dispose d'une **très bonne accessibilité**
  - célèbre fromage Pont l'Évêque, **notoriété nationale voire internationale**. Ce territoire caractérisé par sa **ruralité, ses produits AOC et ses élevages**.
  - De par son identité et les produits fabriqués **une destination « fromage »**. Néanmoins la **faiblesse d'offre et d'équipement** permettant la découverte de ce produit représente un réel frein au développement de cette filière.
  - une **demande croissante**
- 
- **La thématique gastronomique représente un atout indéniable pour les territoires**
  - **potentiel d'attractivité de plus en plus marqué**
  - **Dans ce cadre Terre d'Auge souhaite être une destination gourmande et créer**

## = créer une destination gourmande, une maison des produits locaux

Pour réussir, « la maison du Fromage » doit être une véritable expérience pour le visiteur, en suscitant les cinq sens : écouter, voir, sentir, goûter, toucher.

ce lieu doit inscrire notre tradition dans la modernité, être connecté et innovant, proposer des offres multimédia.

Nous espérons accueillir 20 000 visiteurs chaque année. Une étude de marché devrait ajuster notre évaluation, qui semble modeste au regard de la demande et de la fréquentation des circuits visite des maisons de Calvados.

Pour parvenir à ce résultat, un chef de projet sera recruté, en vue d'animer un groupe projet de 5 à 6 personnes membres de la Communauté de communes, et de professionnels. Deux sous-groupes seront créés, dont le premier définira le contenu du circuit visite et les besoins, et le second s'occupera de la construction.

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Promotion du patrimoine local et gastronomique

Attractivité du territoire

Tourisme durable

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

*L'objectif du projet* est de créer un lieu interactif destiné à accueillir et satisfaire la demande autour de notre patrimoine qu'est le Pont l'Evêque.

Conscient des enjeux touristiques et d'attractivité, la communauté de communes a réalisé deux études :

- La première, effectuée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, est un audit économique du territoire, avec notamment une étude consommateur mettant en avant un tourisme commercial.
- La seconde a été réalisée dans le cadre du PLUI par le cabinet de référence français Protourisme.

Toutes deux mettent en avant l'extraordinaire potentiel touristique de ce territoire situé en rétro littoral, mais pointent un manque de lisibilité de l'offre et du positionnement de celle-ci.

Nous nous sommes interrogés sur ce qui distingue Terre d'Auge des autres territoires.

Trois avantages concurrentiels sont ainsi mis en avant :

- Pont l'Evêque : un nom évocateur de fromage partout en France et à l'étranger
- Le Lac et sa base de loisirs : un équipement unique en rétro littoral du pays d'auge
- Terre d'Auge est situé au centre de la nouvelle région Normandie

Le premier avantage concurrentiel est l'objet du projet « maison du Fromage », qui aura pour objectif de créer un lieu d'accueil interactif pouvant accueillir et satisfaire la demande autour de cet élément de notre patrimoine : le fromage Pont l'Evêque.

En comparant avec les maisons de Calvados qui présentent un produit local et AOP, il n'existe pas de circuit visite sur le fromage AOP Pont l'Evêque, alors que c'est la première demande faite par les touristes auprès de l'office de tourisme. Ainsi, dans les mots clés de recherche internet, la visite de fromagerie est 5 fois plus demandée que la visite de distillerie, qui regroupe 80000 visiteurs par an sur notre territoire.

#### • **Innovation :**

Le circuit visite devra être à la pointe en matière de nouvelles technologies. Réalité augmentée, visite virtuelle en 3D..., permettront une expérience nouvelle au visiteur.

Afin d'atteindre cet objectif, **START UP et structures de l'innovation seront sollicitées**

#### • **Partenariat :**

Les partenariats seront multiples :

- Avec les entreprises de la filière AOP fromage et AOP produits cidricole
- Avec les territoires voisins
- Avec les structures liées à l'innovation dans la cadre du montage du projet
- **Développement durable :**
  - Pilier social : Organisation en mode projet pour associer les salariés aux réflexions stratégiques du développement de l'office de tourisme/Agence d'Attractivité. Clauses d'insertion dans les marchés publics
  - Pilier économique : Visites payantes confiées à l' Agence d'Attractivité (SPL) visant à amortir le bâtiment via le paiement de loyers
  - Pilier environnemental : le projet nécessiter une nouvelle construction qui sera optimisée en termes de consommation énergétique et de GES.

Des partenariats seront recherché avec les partenaires suivants :

- tours opérateurs
- Producteurs locaux
- Commerçants locaux
- Site Internet responsives
- Partenariat avec l'IRQUA (Institut Régional de la Qualité Agro-alimentaire de Normandie)
- Plaque à l'entrée de la visite et en façade.
- Logos sur le site Internet et la documentation

### III. Définition de la destination gourmande- proposition de concept



#### Définition du concept

« La boîte à Fromage Pont l'Evêque »	
1	Un centre d'interprétation des fromages locaux (AOP et autres), identifié comme étant le point de départ de la route des AOP et étant référents sur la thématique « gastronomie et terroir » dans la région
2	Un site innovant, qui permet une forte interactivité avec le visiteur (réalité virtuelle, vidéo mapping...)
3	Un site avec une forte mutabilité, notamment des espaces de séminaires ou pour les privatisations ou les événements locaux (ex. Fête du fromage)
4	Un site permettant d'attirer deux types de clientèles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les clientèles de passage → en leur proposant une visite courte et une boutique attrayante</li> <li>• Les clientèles qui restent → en leur proposant des activités annexes</li> </ul>
5	• 3 espaces différents pour 3 usages différents <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une salle pour le parcours de visite</li> <li>• Une salle pour les réunions et les événements culinaires</li> <li>• Une boutique, espace de dégustation</li> </ul>
6	Un site qui dialogue avec Calvados Expérience : Pont l'Evêque comme destination « expérience » et terroir

Phase 1 - Lot 1 : Elaboration d'un plan de pour la création d'une destination gourmande - Pont l'Evêque - Intercom

59

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2022-2025

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Estimation 1 500 000 € à 2 000 000 €



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : TERRE D'AUGE

Descriptif de votre ou vos projet(s) : Développement des activités touristiques durables : Aménagement de la zone touristique du Lac Terre d'Auge : création d'un bâtiment d'accueil central, réorganisation, création d'aire de camping-cars, de jeux, de repos, sportifs, détente et santé, traitement paysager, cheminements.

Au regard de la réalité du site et des attentes clients :

- Le paysage comme outil permettant de créer des ambiances qualifiant le site et favorables à l'expérience vécue.
- Un traitement du paysage au service du produit avec la création de motifs paysagers différenciés : vues préservées, grandes prairies, chambres végétales autour des jeux, belvédère ....
- La valorisation des bâtiments et une reconfiguration complète des différents édifices (Accueil camping, accueil plage et sanitaires, Mille Club)
- Un nouveau traitement de la zone entrée mettant l'accent sur les modes doux (à pied, à vélo) et visant une meilleure fluidité des circulations
- L'organisation et la régulation de la voiture au sein du Lac : un parking de proximité pour les usages du restaurant et la saison d'hiver; un parking « été » reconfiguré pour gagner en capacité d'accueil, des espaces enherbés polyvalents pouvant être utilisés en stationnement lors des pics de fréquentation et événementiels
- L'accent mis sur l'aménagement de cheminements doux : depuis le parking, en interfaces entre les services
- L'aménagement d'un point de forte intensité et centralité autour d'un parvis naturel
- Un réaménagement du camping valorisant les atouts du foncier et créant du confort pour les clientèles.
- Un renforcement de l'offre jeux autour d'un « pôle de loisirs » intégrant différentes stations de jeux gratuits et payants pour atteindre une masse critique suffisante pour capter des clientèles extérieures
- Une ligne de mobilier et une charte de signalétique qui fassent écho au positionnement « Sport et Nature ».

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Valorisation du patrimoine

Attractivité du territoire

Tourisme durable

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Scénario proposé et ses déclinaisons :

Un positionnement affirmé autour du « Sport Fun »

Un site naturel à révéler : Le lac est un espace ressource majeur qui s'ignore

Un Lac d'accès libre et gratuit largement ouvert sur la ville : traitement des interfaces paysagers et ludiques

Un site adéquat pour de l'événementiel : un calendrier à l'année

Un pôle loisirs décliné autour du « Sport Fun » avec :

Des activités gratuites qui rythment la pratique du Lac

Des activités payantes autour des Jeux d'eau de forte attractivité

Un camping disposant d'une orientation franche vers « le camping traditionnel moderne

» avec ouverture d'une offre locative mesurée et la captation de clientèles venues pratiquées une activité sportive tout en maintenant l'offre résidentielle (clientèle loisirs).

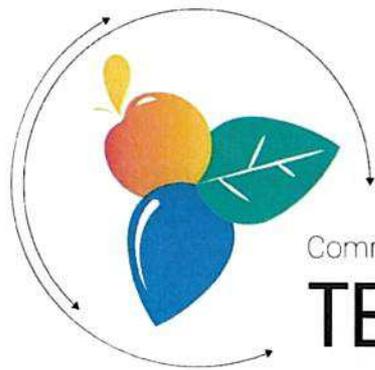
Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2023-2026

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

C'est une enveloppe globale de 4,7 M d'€ de travaux qu'il faut retenir.

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

**VOLET 1 :  
DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE  
AUTOUR DU POLE CENTRE ET DES SIX  
POLES SECONDAIRES IDENTIFIES  
DANS LE PADD**

**B- CONFORTER LE ROLE DE CENTRALITE DES SIX AUTRES POLES :  
ANNEBAULT, BEAUMONT EN AUGE, BLANGY LE CHATEAU,  
BONNEBOSQ, BONNEVILLE LA LOUVET ET LE BREUIL EN AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Réfection du sentier des Ecoliers

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Aménagement/ écologie

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Réaménagement du sentier qui rejoint l'école primaire au gymnase et au lotissement (dix familles actuellement). Eclairage à Led sur tout le sentier.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2021 -h

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 30 000.00 € et 50 000.00 €

**Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique  
(CRTE)**

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

- Aménagement des abords de la Mairie :
- Aménagement d'un espace paysager autour de la mairie
  - Tables de pique-nique/bancs
  - Transformation d'anciens garages en halle.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Aménagement.

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Valoriser l'espace public
- Créer un lieu de rassemblement ouvert à tous qui permet l'organisation de manifestations culturelles et festives.
- Enrichir l'offre touristique.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2022 - 4

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 40 000.00 € et 60 000.00 €.

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

- Réalisation d'une zone de loisirs prévue au PLUi :
- Jeux pour enfants, circuit visiteurs, modélisme, terrain d'entraînement pour chiens, etc....).
  - Parcours sportifs jeunes et séniors
  - Création de jardins pédagogiques, vergers
  - Tables de pique-nique
  - Mise en place de parkings visiteurs.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Aménagement/écologie.

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Développer des lieux de cohésion sociale
- Développer l'attractivité touristique
- Favoriser le développement d'activités d'accueil

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2023 -3

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 50 000.00 € et 100 000.00 €.

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

### Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Transformation d'une étable et de son annexe en commerce (restaurant, brasserie, ..autres), devant le terrain de loisirs chemin de Bourgerue, l'ensemble étant propriété de la commune. Cet espace pourrait être modulable pour accueillir aussi des expositions, des ateliers de création pour adultes et enfants animés par des artistes et artisans locaux.

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Aménagement/ Economie

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Renforcer l'attractivité du territoire
- Réhabiliter un bâtiment à destination commerciale, et/ou expositions culturelles
- Susciter une dynamique touristique
- Favoriser le développement économique de la commune
- Entretien le patrimoine communal

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2023 - 24

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Entre 200 000.00 € et 300 000.00 €.

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Structurer la place du marché pour mieux accueillir les commerçants du marché par un traitement au sol. Pour l'implantation des commerçants, une sécurisation des branchements et la mise en place d'une signalétique appropriée.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Economie

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

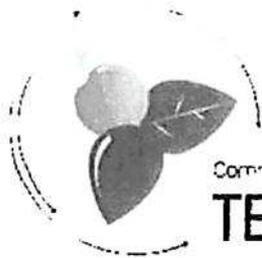
- Susciter une dynamique économique
- Soutenir le commerce local en démultipliant les offres
- Valoriser et donner envie aux clients de venir dans un lieu identifié.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2024 - 4

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 25 000.00 € et 50 000.00 €.



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 BLC 016

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

### Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Projet numérique :

- Création d'un site internet favorisant les artisans, commerçants, agriculteurs, services pour faciliter une reprise rapide de l'activité économique du territoire.
- Solliciter des aides à l'ingénierie et à la formation des utilisateurs pour la bonne mise en œuvre de ce projet.

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Numérique/Economie

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Soutenir les commerçants, artisans, agriculteurs et les services
- Créer une cohésion sociale
- Développer l'attractivité du territoire
- Faciliter avec la CCI, leur formation, la création de dynamiques commerciales par le numérique
- Obtenir des financements des actions de transformation numérique de l'économie de proximité.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2024 - 5

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Entre 25 000.00 € et 50 000.00 €.

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Réaménagement et sécurisation du bâtiment de l'ancienne école des Filles du XIXème siècle appartenant à la commune qui comporte deux logements à loyer modéré – l'Agence Postale Communale-, ex-local de l'office de Tourisme.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Ecologie/Economie

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Mettre aux normes les logements locatifs
- Sécuriser l'accès à l'Agence Postale Communale
- Réaménager le local de l'ancien office de Tourisme
- Entretien le patrimoine communal

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2025 - 2

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 100 000.00 € et 200 000.00 €

**Guillaume DOLIGEZ**  
Géomètre-Expert D.P.L.G  
Ingénieur travaux de la construction  
Urbaniste O.P.Q.U

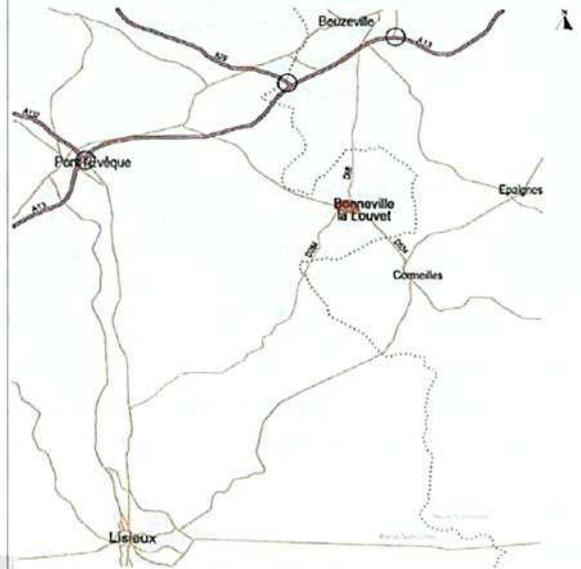
**Jean-Marc PIERROT**  
Géomètre-Expert  
Ingénieur Géomètre-Topographe ENSAIS (INSA)

## COMMUNE DE BONNEVILLE LA LOUVET

### Requalification du cœur de Bourg

## Note de présentation du projet

La Commune de Bonneville La Louvet située à l'Est du Département du Calvados, envisage depuis plusieurs années la requalification de son cœur de bourg.



### ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

#### BONNEVILLE-LA-LOUVET

#### LOCALISATION ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SECTEURS D'OAP

##### SECTEUR A

Ce site a été en zone à urbaniser. Il correspond à un secteur situé au Sud du bourg de Bonneville la Louvet. Il est envisagé pour la commune car il doit permettre un développement important de l'urbanisation afin de conforter le statut de ville secondaire de Bonneville la Louvet sur le territoire.

Il est découpé en deux sous-secteurs :  
- Le sous-secteur A1 dédié à l'accueil d'activités économiques.  
- Le sous-secteur A2 dédié à l'accueil de logements.

Le sous-secteur A2 dédié à la mise en place de mesures compensatoires et correspondant à la zone Nuis du PLU.

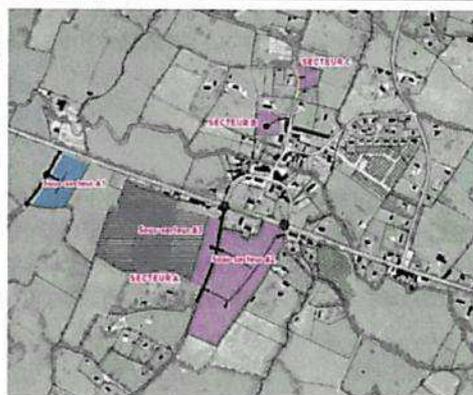
Ce secteur est, en effet, concerné par la présence de zones humides protégées et en conséquence son urbanisation devra faire l'objet de mesures compensatoires.

##### SECTEUR B

Cette parcelle de 3,44 hectare se situe à proximité de la mairie et du groupe scolaire. Elle est desservie par la rue du Lancer. Bénéficiant d'une situation idéale en cœur de bourg, elle a vocation à recevoir un projet à destination d'habitat résidentiel dense.

##### SECTEUR C

Ce secteur de 3,4 hectare se situe au Nord du bourg, dans le prolongement de l'urbanisation existante. Il est desservi par la rue du Lancer et son classement en zone AU doit permettre la réalisation d'une opération de logements.



Cette Commune d'environ 800 habitants est considérée comme un pôle de développement au sein du récent PLU de la Communauté de Communes Terre d'Auge, approuvé en mars 2020. En effet, la présence d'une école, de commerces et d'entreprises (mais aussi d'équipements (salle des fêtes, citystade,...) et de terrains qui ont été classés urbanisables, pour partie à destination de logements et pour une autre partie à vocation économique lui confèrent un réel potentiel de développement.



Pour mener à bien cette requalification, la Commune a mené une étude avec le CAUE courant 2017. Cette étude a permis de mettre en évidence :

- le contexte urbain ainsi que le riche patrimoine naturel et architectural de la Commune,
- un périmètre d'études,
- les premières intentions d'aménagement.

A la suite de cette étude, un groupement de maîtrise d'œuvre a été retenu en fin 2017 : Atelier Vert Latitude / Aménagéo. Pour mener à bien ce projet, avec les élus, une **concertation** a été mise en place. Celle-ci s'est traduite par :

- la réalisation de balades urbaines avec un panel d'habitants pour écouter et comprendre les attentes et besoins,
- de plusieurs réunions publiques qui ont donné lieu à des échanges avec la population.

Cette étude permet de répondre aux différents besoins :

- **Gérer l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans le cœur de bourg.** En effet, de nombreux équipements n'étaient pas accessibles. Les aménagements envisagés (dont certains en cours de réalisation aujourd'hui), permettent cette mise en accessibilité à la foi des bâtiments, mais aussi de les relier entre eux via des trottoirs ou cheminements adaptés et sécurisés.
- **Soutenir le commerce local.** Par le développement de ces mobilités mais aussi par la valorisation du cadre de vie et la mise en place de stationnements à proximité (dont des stationnements minute), la Commune soutient le commerce local (pizzeria, boulangerie, coiffeur,...).
- **Sécuriser les déplacements.** Comme évoqué ci-avant, la Commune possède un certain nombre d'équipements : école, salle des fêtes, salle des associations, citystade, tennis,... Afin de permettre une limitation des flux automobiles et développer les mobilités douces tant avec les habitations existantes que les futurs quartiers, il était primordial de réduire les emprises de voiries (facteur de vitesse) afin d'apaiser les circulations et de partager l'espace entre les différents usagers.

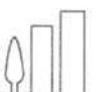
Aussi, l'avant-projet d'aménagement global est présenté ci-après. Il convient toutefois de préciser qu'il s'agit d'un plan d'avant-projet et que certains détails d'aménagements peuvent évoluer lors de la phase projet et en raison d'échanges avec les techniciens des services du Conseil Départemental du Calvados d'une part, mais aussi les représentants du monde agricole d'autre part.





A ce titre, vous trouverez ci-dessous quelques aménagements détaillés :

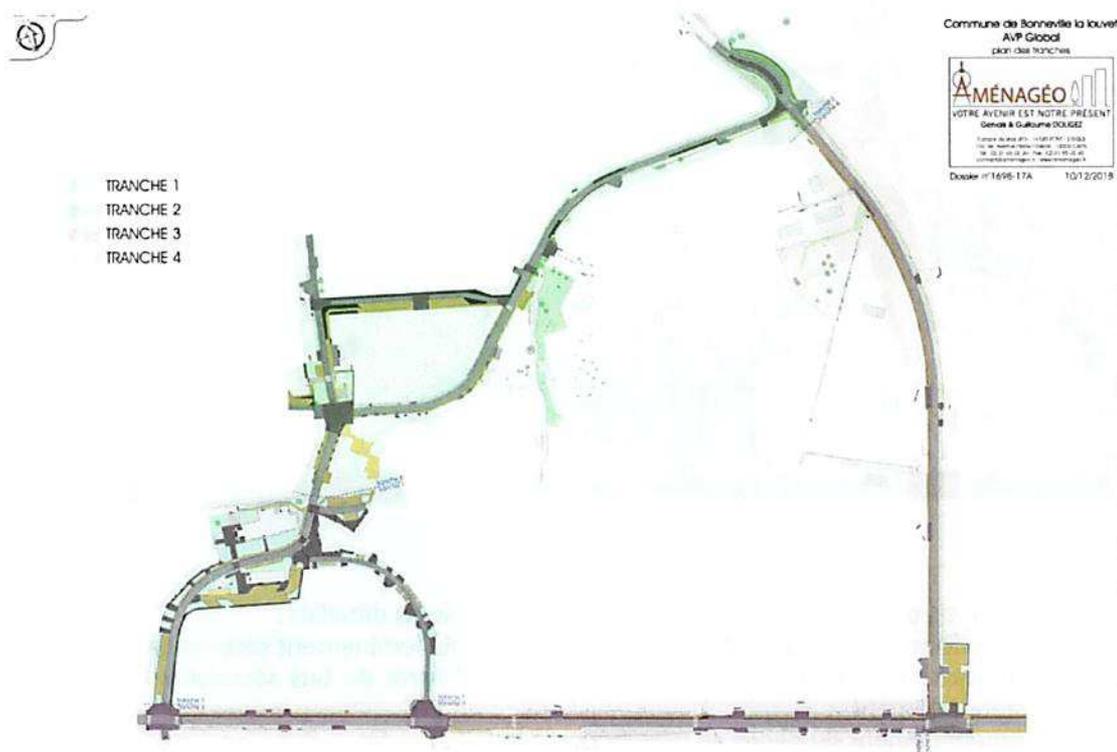
1. Réduction de la largeur de voirie / Création d'un cheminement sécurisé (notamment pour rejoindre le garage et les zones à urbaniser) / Arrêt de bus sécurisé / Organisation du stationnement
2. Aménagement du parvis en périphérie de la salle des fêtes, des associations et de l'église / Stationnement pour les commerces
3. Aménagement du stationnement pour les commerces
4. Sécurisation des déplacements
5. Aménagement d'un parvis école/mairie pour éviter tout stationnement dangereux, notamment lors des entrées et sorties de l'école
6. Création d'une voie nouvelle pour sécuriser l'accès à l'école / Création de stationnements
7. Requalification de la voie pour sécuriser les accès piétons
8. Aménagement d'une entrée de bourg pour réduire les vitesses et sécuriser les débouchés
9. Aménagements pour réduction de la vitesse / Création de cheminements piétons pour permettre aux habitants des nouveaux quartiers de rejoindre les commerces





10. Aménagement de stationnements pour les commerces / Création d'arrêt minutes / Aménagements de sécurité sur chaussée pour réduction de la vitesse.
11. Réduction de la largeur de voirie / Création d'un cheminement sécurisé (notamment pour rejoindre les commerces, le garage et les zones à urbaniser) / Aménagements de sécurité pour réduction de la vitesse

Compte-tenu de l'ampleur du projet, la Commune a décidé de scinder le projet en plusieurs tranches de travaux, suivant la localisation ci-après :



Si la 1<sup>ère</sup> phase de travaux est, actuellement, en cours de finalisation, la Commune envisage d'ores et déjà la suite des aménagements qui ont une cohérence d'ensemble.





## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

**CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale**

Descriptif de votre ou vos projet(s) :  
Sécurisation des établissements scolaires :  
Projets prêts à être lancés en 2021  
Clôture des sites scolaires et mise en place d'un dispositif d'ouverture à distance

- Site de Pont l'Evêque
- Site de Bonnebosq
- Site du Breuil en Auge

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? ....**Aménagement**.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
Répondre aux exigences de sécurité aux abords des écoles au titre du dispositif Vigipirate.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **20 000 €**

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

### CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Entretien et aménagement des bâtiments scolaires :

Mise en conformité des installations électriques

Aménagement (réseau informatique, cloisonnement, ...)

Equipement : lave-linge, matériel de cuisson et de réfrigération

Amélioration des conditions d'accueil : pose de stores

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? ... Démographie .....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

..... Amélioration des conditions d'accueil des sites scolaires et sécurisation des lieux .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **100 000 € (hors accessibilité)**

A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Modification des abords d'un établissement scolaire et aménagement des sanitaires

La commune de Bonneville La Louvet a pour projet de modifier les accès et abords de l'école. La modification de l'entrée au site scolaire devra être envisagée de façon sécurisée avec portail à bonne hauteur et ouverture à distance.

Ces modifications entraîneront une nécessaire mise aux normes en termes d'accessibilité des locaux et la création de sanitaires aujourd'hui situés dans des espaces de transition.

La modification des entrées devra également permettre de revoir l'isolation thermique des locaux et notamment les multiples ouvertures menant directement vers l'extérieur

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? aménagement, transition écologique, résilience sanitaire.

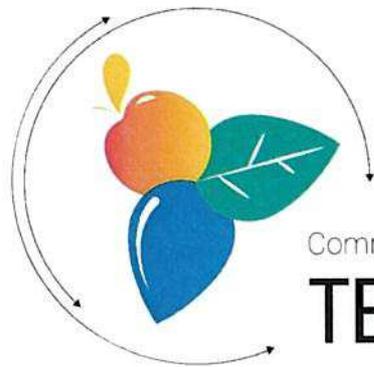
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

.....  
Sécurisation, accessibilité et amélioration des conditions d'accueil  
.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? à définir

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **60 000 €**

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*

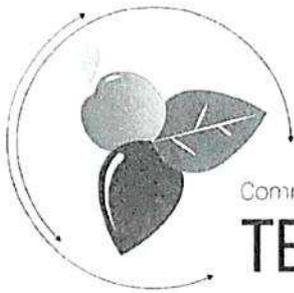


Communauté de Communes

**TERRE D'AU**GE

**VOLET 1 :**  
**DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE**  
**AUTOUR DU POLE CENTRE ET DES SIX**  
**POLES SECONDAIRES IDENTIFIES**  
**DANS LE PADD**

**C- GARANTIR L'EQUILIBRE URBAIN / RURAL**



Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Saint Etienne la Thilleye

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1°) Réfection de la Salle Communale avec agrandissement avec mise aux normes ERP
- 2°) Aménagement de l'entrée du bourg pour stabiliser la terre qui s'écroule dans le dos de la porte et entraîne la dégradation de la chaussée.

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? écologie ; économie ; aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

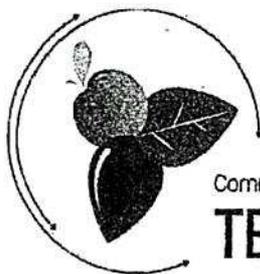
- 1°) Accessibilité aux personnes en situation de handicap sécurité du bâtiment (incendie / sanitaire) et performance énergétique.
- 2°) Travaux de charpente pour assurer une sécurité et une présentation soignée optimale.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 / 2022

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Projet n°01 = 95 000,00  
Projet n°02 = 11 500,00

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune :

..Manneville la Pipard.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

..Réhabilitation d'un bâtiment communal (ancienne salle des fêtes) en restaurant de type routier confié à un professionnel dont la cuisine sera de préférence en circuit court. Ce restaurant se composera d'une salle d'une quarantaine de couverts, d'un bar et d'une terrasse. La commune bénéficie d'une licence 4. En collaboration avec notre architecte, un choix particulier se fera pour des entreprises locales. Pour un bâtiment économe en énergie des solutions thermiques les moins carbonées seront demandées pour le chauffage, l'isolation, les fenêtres, le sol, la toiture etc.....

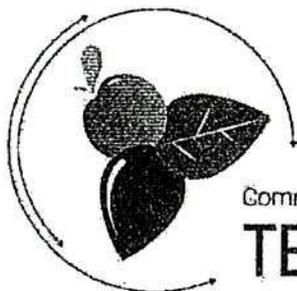
Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? ..Economie et écologie.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

..Renforcer le tissu artisanal et commercial en milieu rural.....  
 ..Dynamiser le centre bourg en apportant une activité économique créatrice d'emplois.....  
 ..Créer du lien social entre les habitants et leur apporter des services avec un dépôt de pain et un relais colis au sein du restaurant.....  
 ..Apporter de l'esthétique à l'entrée du village avec un bâtiment rénové de façon écoresponsable (actuellement très délabré).....  
 ..La rénovation de ce bâtiment s'inscrit dans un programme global d'aménagement. Une petite zone d'activités est prévue sur le nouveau PLUI.....  
 Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 410.000 €. TTC environ.....

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune :

GLANVILLE

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1) RENFORCEMENT VOIRIE COMMUNALE (4781 m<sup>2</sup> envisagés)  
pour 250 000 € - subvention DETR
- 2) LOGEMENT SOCIAL probytere: Rénovations extérieures  
en PVC pour 30 000 € - subvention NPCR
- 3) ACCES P.A.R.I.E - SALLE COMMUNALE (ERP) extérieurs  
pour 25 000 € - subvention DSTL
- 4) EGLISE PACONNERIE intérieure (sacristie) et extérieure  
pour 74500 € - subvention DSTL

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Amélioration du réseau voirie communale
- Préservation du bâtiment patrimonial de l'église
- Mettre en accessibilité PIR les bâtiments mairie-salle  
extérieur
- Rénovation thermique du logement social

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2023

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 379 500 €

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : PIERREFITTE EN AUGE

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1 ETOFFER LES DEFENSES INCENDIE
- 2 RENOUATION DES LARRES ET DU CALVAIRE
- 3 REFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX
- 4 AMENAGEMENT ET SECURISATION DU BOURG
- 5 RENOUATION DE LA SALLE DES FETES
- 6 RENOUATION DE L'EGLISE ST DENIS (ELECTRICITE)
- 7 AMENAGEMENT CIMETIERE / EGLISE ACCES PMR

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? AMENAGEMENT, ECONOMIE, ECOLOGIE

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

OFFIR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE AUX ADMINISTRÉS

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2026

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 300 000 € environ

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



## **Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

Commune : Reux

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Projet cœur de bourg : création d'un square, de quelques appartements et d'un point de vente (services)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Attractivité / démographie

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Maintenir l'attractivité de la commune et attirer de nouveaux ménages

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2022-2023

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 LRB 027

## **Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

**Commune** : La Roque Baignard

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Agrandissement de la mairie par une extension de 3m X 3m45 avec une conception architecturale identique au bâtiment principal.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Le projet s'inscrit dans l'axe d'aménagement du patrimoine.

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

L'objectif est d'avoir un lieu de stockage sécurisé pour ranger les archives de la commune qui sont actuellement dans l'église à la merci de l'humidité et des rongeurs.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2022-2024

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Environ 50.000€

*A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Saint Philbert des Champs

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Création d'un bâtiment communal – espace de stockage pour l'employé communal

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? aménagement

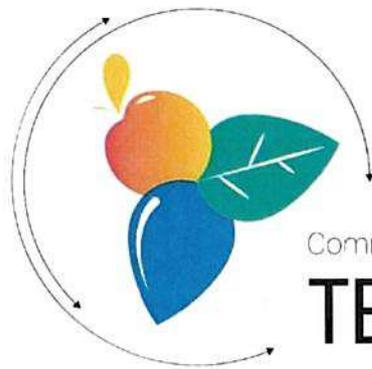
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Permettre l'entretien et maintenir le cadre de vie de la commune + maintenir l'emploi

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2022-2023

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AU**GE

## VOLET 2 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS



Courrier Arrivé

25 JAN. 2021

Communauté de Communes  
TERRE D'AUGE

### Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune :

La Farelle

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

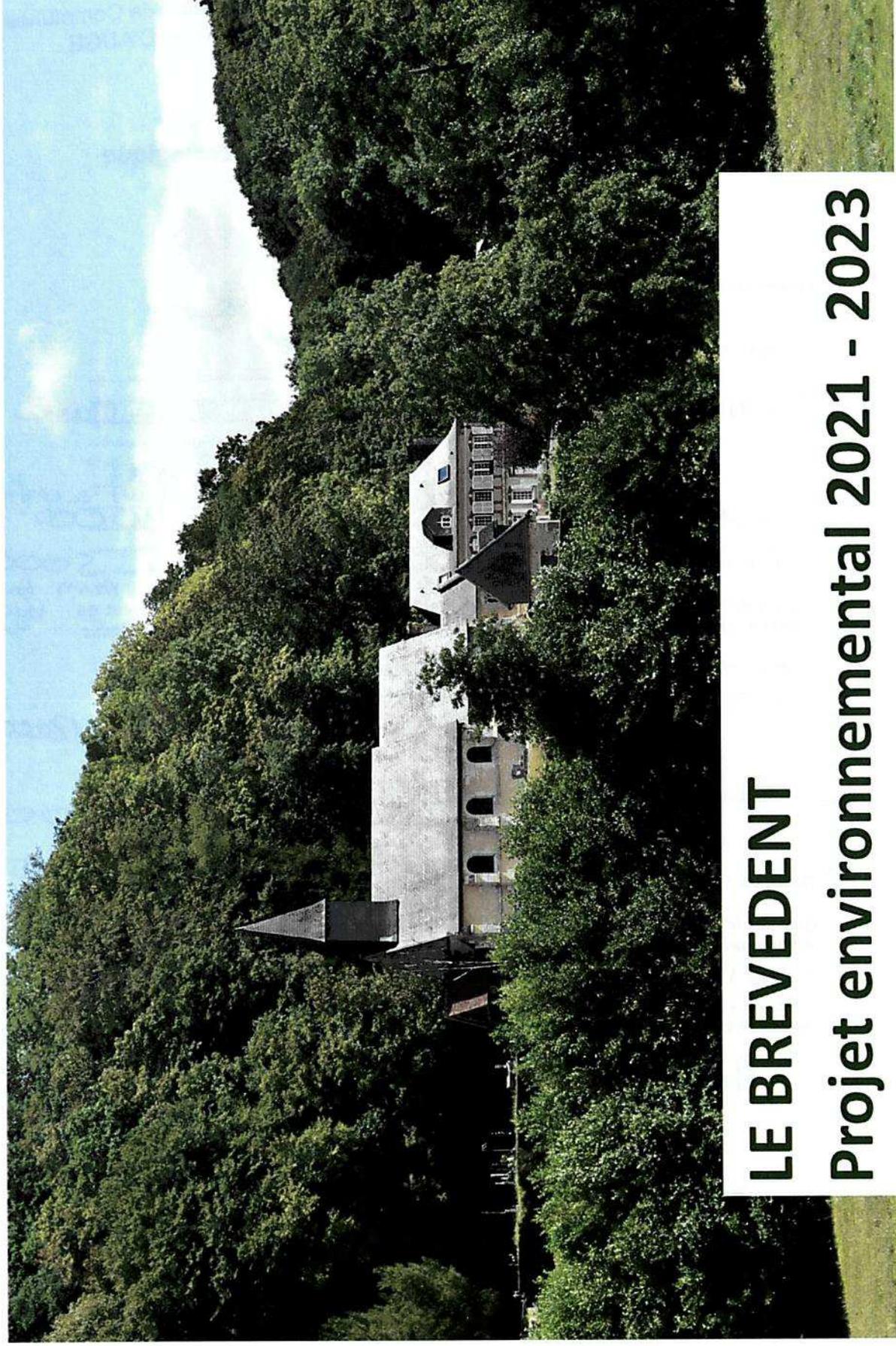
- Réhabilitation et extension de la mairie  
Travaux isolats thermique  
Axe en vue de l'élaboration  
Mise en Accessibilité (P.A.R.)  
Travaux en 2021 30000 HT  
Axe de confortabilité
  - Conteneur à verre externe 5000 HT  
en 2022. Ecologique, moins bruyant plus hygiène.
- Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? ... Aménagement - écologie - numérique

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Pour le verre marché  
projetés de 2022 à 2024 | 3 | 120000 HT
  - Ouvrir chemin rural  
- voir vers 20000 HT  
en 2022-2023
- Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? ... 2022-2023  
afin de permettre à nos résidents une  
vente Absche par l'axe la  
route départementale.

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

- Eglise pose @ cada-mairiaux  
- protection au sol afin d'éviter 20000 HT  
A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à  
l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque  
détée par l'église  
en 2023-2024 -  
Cavonne - Bardin au Sureau,  
Colombierum |  
en 2025
- Aménagement du cinquième |  
9 rue de l'hippodrome - ZI la Croix Brisée - CS 20070 - 14130 Pont l'Evêque  
Tel : 02 31 65 04 75 - Fax : 02 31 64 17 66  
[www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr) Terre d'Auge
- renouvellement matériel informatique + logiciel (80000 HT)  
en 2024-25



# **LE BREVEDENT**

## **Projet environnemental 2021 - 2023**

# L'aménagement du bourg

## **Aménagements à étudier : bâti**

Rénovation de la façade de la Mairie et réaménagement intérieur

Réaménagement d'un logement communal du presbytère

Réfection de la toiture du porche de l'Eglise

---

## Aménagement du Bourg : Impact budgétaire

Aménagement du Bourg		2021	2022	2023	Total
De la statue de St Michel à l'Eglise					
Non Bati	Lavoir	7 000 €	8 000 €	8 000 €	23 000 €
	Route de Faulq				
	Rénovation Mairie				
Bati	Porche Eglise	8 000 €	7 000 €	7 000 €	22 000 €
	Logement communal				
		15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

**Commune :** La Roque Baignard

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Réhabilitation thermique de la mairie

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Notre projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement, l'économique et l'écologique.

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

Notre objectif est d'améliorer :

- Le confort : permettre au secrétaire de travailler dans les conditions qui respectent La norme NF X35-203/ISO 7730 relative au confort thermique précise les seuils suivants : - dans les bureaux : 20 à 22°C,
- l'environnement : réduire l'empreinte carbone,
- l'économie : permettre d'économiser sur la facture d'électricité et de conserver le matériel informatique en bon état le plus longtemps possible.

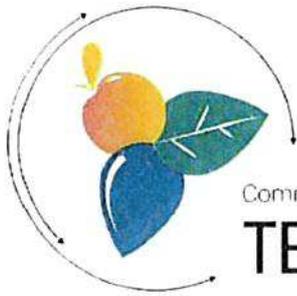
**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2021- 2025

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Environ 27.000€

*A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

**MAIRIE DE SAINT-ANDRE-D'HEBERTOT**  
210 route du Bourg  
14130 ST-ANDRE-D'HEBERTOT  
Tél. : 02 31 64 05 42  
Fax : 02 31 65 04 41

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : SAINT ANDRE D'HEBERTOT

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Remplacement des appareils de chauffage de la mairie et des bâtiments communaux.  
Le projet consiste :  
à remplacer les radiateurs électriques première génération et très énergivores par des  
matériels plus performants et plus économiques

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Ecologie, Environnement : Rénovation et transition énergétique

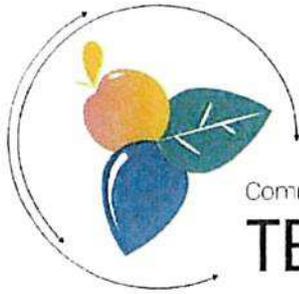
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Transition énergétique et réduction des dépenses d'énergie par un remplacement des matériels de chauffage

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? appareils de chauffage 15.273 € HT

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

**Mairie de Saint-André-d'Hebertot**

210 route du Bourg

14130 ST-ANDRE-D'HEBERTOT

Tél. : 02 31 64 05 42

Fax : 02 31 65 04 41

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune :

SAINTE ANDRE D'HEBERTOT

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Rénovation de la salle des fêtes : Ce bâtiment a été construit vers 1960. Il ne disposait d'aucune isolation. Une rénovation a été entreprise en 2019 et 2020. L'intégralité des portes et fenêtres ont été remplacées et un double vitrage a été mis en place.

Le projet consiste :

1- à poursuivre cette rénovation en remplaçant les radiateurs électriques première génération et très énergivores par des matériels plus performants et plus économiques

2- à isoler le bâtiment par l'extérieur et à l'habiller de pans de bois en façade et de clain sur les murs latéraux. (bâtiment inclus dans le périmètre de monuments historiques : château et église)

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Ecologie, Environnement : Rénovation et transition énergétique

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

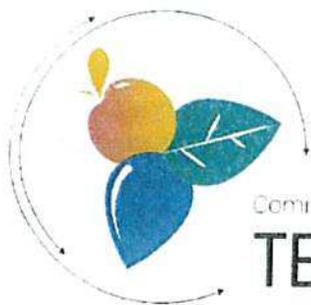
Transition énergétique et réduction des dépenses d'énergie par un remplacement des matériels de chauffage et par une isolation générale du bâtiment tout en améliorant son confort et son aspect général (au cœur du bourg et dans le périmètre de protection de l'église et du château)

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? appareils de chauffage : 2 293 € HT

Isolation par l'extérieur et habillage : 22 077 €

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes  
**TERRE D'AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : PIERREFITTE EN AUGES

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1 ETOFFER LES DEFENSES INCENDIE
- 2 RENOUATION DES LANAIS ET DU CALVAIRE
- 3 REFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX
- 4 AMENAGEMENT ET SECURISATION DU BOURG
- 5 RENOUATION DE LA SALLE DES FETES
- 6 RENOUATION DE L'EGLISE ST DENIS (ELECTRICITE)
- 7 AMENAGEMENT CIMETIERE / Eglise Accu PMR

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? AMENAGEMENT, ECONOMIE, ECOLOGIE

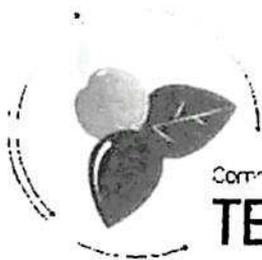
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

OFFRIR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE AUX  
ADMINISTRES

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2026

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 300 000 € environ

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 BLC 035

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Rénovation énergétique des bâtiments communaux de l'Ecole (quatre logements)  
Limiter la consommation d'énergie, changement des fenêtres, chaudière. Isolation.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Ecologie/ Economie

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Faire réaliser des diagnostics pour définir les travaux à réaliser
- Réaliser des économies d'énergie substantielles
- Réduire les factures d'énergie/mieux se chauffer/limiter la précarité énergétique
- Obtenir des aides à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités
- Désamiantage, isolation.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2023 -2

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 200 000.00 € et 300 000.00 €.

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Rénovation énergétique et modernisation de la Salle des Fêtes :  
Rénovation, Agrandissement, Aménagements intérieurs et extérieurs de la Salle des Fêtes  
Réaliser un espace modulable pour accueillir des expositions temporaires, des ateliers ; des concerts, des sportifs.  
Salle de séminaire utilisable par l'intercommunalité.  
Générer un gain de consommation énergétique.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Aménagement/Écologie

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Mise aux normes (sécurité, économie d'énergie)
- Agrandissement pour permettre un meilleur accueil des manifestations locales, publiques ou privées, culturelles ( théâtre- musique-sports, ..), expositions marché de Noël, etc..
- Aménager l'intérieur et l'extérieur
- Entretenir le patrimoine communal
- Susciter une dynamique culturelle

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2025 - 1

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 1 000 000.00 € et 1 250 000.00 €.



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **SAINT HYMER**

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :** Isolation de la salle des fêtes par la toiture  
Cette opération consiste à déposer les ardoises et à mettre en place des panneaux de la laine de bois Steico intégral (épaisseur 80mm rainures).  
Poser une sous toiture et recouvrir en ardoise.

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? **économie**

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

**Economie d'énergie**

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? ...**2022**

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **91094,83€ TTC**

A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque





## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

### CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :  
Rénovation énergétique des bâtiments scolaires :  
Projets prêts à être lancés en 2021  
Gain immédiat d'énergie avec le **remplacement des huisseries** et isolation par l'extérieur

- Site de Pont l'Evêque – phases 3 et 4
- Site de Bonnebosq
- Site de Blangy le Château
- Site de Saint Benoit d'Hébertot

+ huisserie bibliotheque

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? ..... Ecologie .....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

..... Amélioration énergétique des bâtiments scolaires, diminution de la déperdition d'énergie. .....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **160 000 € + huisserie bibliotheque 4 000 €**



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :  
Rénovation des bâtiments scolaires – réfection des toitures

**Projets prêts à être lancés en 2021 :**

- Site de Pont l'Evêque – toiture du préau (réparation temporaire effectuée)  
(49 000 €)
- Site de Bonnebosq – haut le vent (remplacement de la structure en place – présence de rouille) (20 000 €)
- Restaurant scolaire de Pont l'Evêque : problèmes importants d'étanchéité  
(30 000 €)
- Restaurant scolaire de Blangy le Château : réparation partielle effectuée, la réfection complète est à prévoir (20 000 €)
- Préau Blangy le Château : fuites (7500 €)

**Projets à échelonner dans le temps :**

- Site de Pont l'Evêque : réfection de la toiture des locaux situés allée Saint Michel par phasage (Coût global estimé : 160 000 €)
- Site du Breuil en Auge : réfection de la toiture des locaux à prévoir par phasage (coût global estimé 100 000 €)

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Ecologie

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
Entretien courant des bâtiments et rénovation régulière

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? de 2021 - 2024

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **390 000 €**

A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

### CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :  
Rénovation énergétique des bâtiments scolaires :  
Projets prêts à être lancés en 2021  
Gain immédiat d'énergie avec le **remplacement des huisseries** et isolation par l'extérieur

- Site de Pont l'Evêque – phases 3 et 4
- Site de Bonnebosq
- Site de Blangy le Château
- Site de Saint Benoit d'Hébertot

+ huisserie bibliotheque

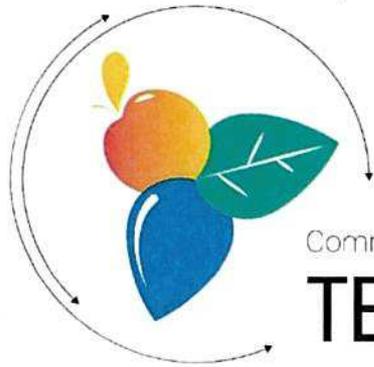
Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Ecologie.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Amélioration énergétique des bâtiments scolaires. Diminution de la déperdition énergétique.  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **160 000 € + huisserie bibliotheque 4 000 €**



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## VOLET 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE

A-ALIMENTATION DURABLE



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

### CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Etude relative à l'organisation de la restauration scolaire sur le territoire de Terre d'Auge :  
De l'approvisionnement à la distribution

Phase 1 – Etude à mener pour définir quel mode de production et de distribution permettrait de répondre à la volonté politique d'avoir une uniformisation de ces pratiques sur le territoire de la CC

Phase 2 – Ecriture du projet alimentaire de territoire permettant de travailler sur les orientations politiques en termes de qualité des denrées alimentaires, le mode d'approvisionnement, les animations autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, ...

Phase 3 – non définie : Construction d'un nouvel équipement / restructuration d'équipements existants

*Développer une alimentation saine, durable et locale dans les RS :*

*La formation des cuisiniers peut être un axe de travail (à vérifier l'éligibilité des sites ?)*

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Ecologie et économie

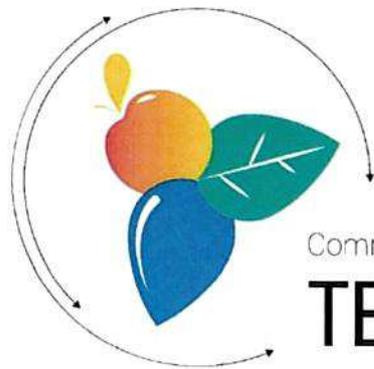
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Uniformiser le mode de production et de distribution des repas pour l'ensemble des sites scolaires de la CC.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 – 2022

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? **40 000 € : 20 000 € par étude**

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## **VOLET 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE**

**B- GESTION DES DECHETS**



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Recruter un ambassadeur du tri pour des actions au plus proche des habitants.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....Accompagnement des jeunes / l'écologie au centre de mon projet de territoire...

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
.....Recruter un jeune en volontariat territorial en administration (VTA) ou en service civique

Favoriser le tri et la valorisation des déchets (recyclables, biodéchets)  
Acquérir le matériel nécessaire pour cette mission (véhicule, informatique ...)  
Réaliser des actions de communication.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....50 000 € sur deux ans (attente modalités du VTA)...

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Acquisition d'un compacteur à rouleau pour la déchetterie Terre d'Auge à Pont-l'Evêque.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
.....Diminuer le nombre de rotations de camions par la compaction des déchets dans les bennes en déchetterie  
Réduire les émissions de GES.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....2022.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....120 000 € TTC.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : ...Construction d'une nouvelle déchetterie avec la mise en place d'une ressourcerie/recyclerie (gérée par une structure de l'économie sociale et solidaire) en amont du circuit du déchet sur le site ou à proximité immédiate de la future déchetterie.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- .....Prévenir, trier et valoriser les déchets
- Développer l'économie circulaire autour du déchet
- Favoriser l'économie sociale et solidaire.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? ...2023.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? ...2 000 000 € TTC.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Mise en place d'une démarche de prévention des déchets à la source, au moyen d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et d'une étude pour la mise en place de la tarification incitative et de la prévention à la source des biodéchets.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

.....Prévenir, trier et valoriser les déchets

Faciliter le tri à la source, la collecte et le traitement des biodéchets

Impliquer les habitants / c

Développer l'économie circulaire autour du déchet

Maîtriser les coûts et donc la fiscalité.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....à partir de 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....100 000 € TTC.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Agir sur la précollecte des déchets  
Favoriser le geste de tri des déchets en implantant des points d'apport volontaire enterrés  
ou semi-enterrés (verre, ordures ménagères et recyclables) et en équipant les foyers de bacs  
individuels pour les déchets recyclables (la dégradation du contenu des sacs jaunes liée aux  
conditions météorologique étant l'une des principales sources de refus de tri).....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou  
numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

.....Faciliter le geste de tri des usagers  
Améliorer la proximité des usagers aux points de collecte  
Améliorer la qualité du tri sélectif, et donc favoriser la valorisation des matériaux triés  
Mener des actions de communication.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....à partir de 2023.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez  
indiquer un ordre de grandeur) ? .....300 000 € TTC.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue  
de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*

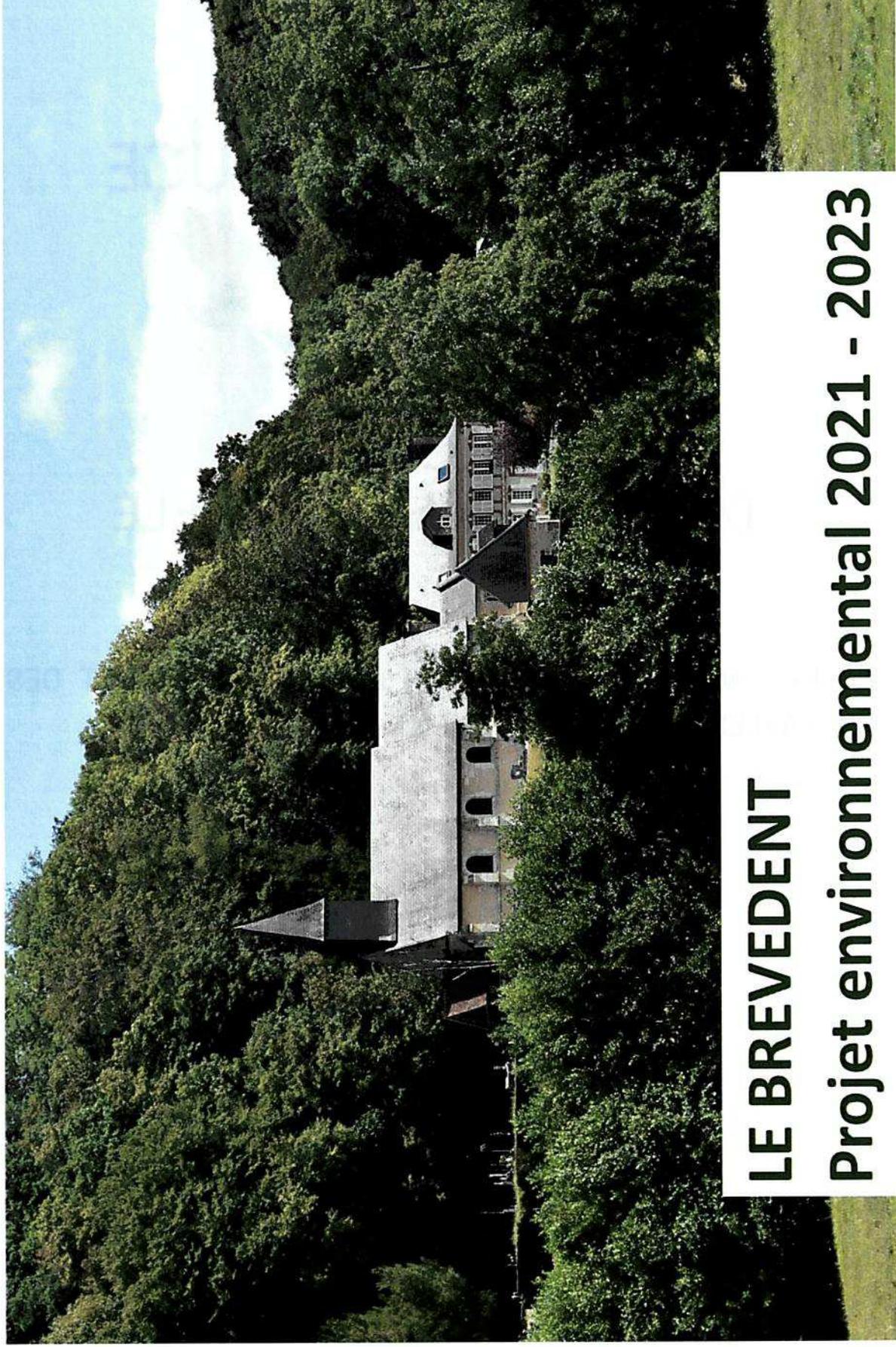


Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## **VOLET 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE**

**C- ECO MOBILITE : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES PISTES  
CYCLABLES ET LE VERDISSEMENT DES AXES VIAIRES**



# **LE BREVEDENT**

## **Projet environnemental 2021 - 2023**



# Randonner au BREVEDENT

## LE BREVEDENT

### lieu privilégié de promenade à pied, à cheval, à vélo

#### **1<sup>er</sup> temps : Créer le réseau des chemins de randonnée du Brévedent**

Former une équipe « chemins de randonnées » composée de membres du Conseil + d'habituels randonneurs à pied, à cheval et à vélo.

Répertorier les chemins actuels constituant le réseau rando du Brévedent

Définir les critères d'un chemin de rando : dimension, respect de la nature..

Remettre à niveau les chemins défigurés, mutualiser les couts avec nos voisins Blangy notamment

Etablir une charte d'entretien réparti entre la commune et les riverains

Préparer un plan de développement de chemins à ouvrir.

## LE BREVEDENT

# lieu privilégié de promenade à pied, à cheval, à vélo

### **2e temps : Un réseau de randonnée « accueillant et de référence »**

Créer des zones de jeux , de pique-nique ex : pont de la petite rivière

Organiser la signalisation et la communication : brochure + site

Organiser une rando découverte (annuelle) ouverte à tous mixant la rando à pied, à cheval, à vélo.

## LE BREVEDENT

lieu privilégié de promenade à pied, à cheval, à vélo

**3e temps : Valoriser le réseau du Brévedent en l'intégrant dans le réseau « Terre d'Auge ».**

Proposer à Terre d'Auge un itinéraire de rando empruntant les chemins du Brévedent.

Ex : Du golf de St Julien de Calonne au parc Cerza

Créer le chemin des lavoirs.

Du Brévedent à Cormeilles.



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

**Commune** : La Roque Baignard

### Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Il n'existe qu'un seul sentier de randonnée répertorié sur la commune - le circuit Mathilde - d'environ 6 kms (durée : 1h45). Or, après étude sur le terrain, nous avons déjà inventorié sept autres circuits pédestres - plus ou moins faciles - qu'il serait possible de concevoir à partir de La Roque Baignard et rayonnant sur les commune voisines - Auvillars, Manerbe, Formentin, Le Fournet... de 3 à 12 kms (durée : de 1h à 3h30).

Nous souhaitons donc les aménager, les baliser, les entretenir et les faire connaître aux structures de tourisme et de randonnées pédestres. D'autant que, régulièrement, des randonneurs se garent sur le parking situé entre la mairie et l'église et demandent s'il existe un dépliant répertoriant les circuits pédestres ou que des hôtes occupant les gîtes du village posent la même question.

Le support de communication le plus adapté pour être à disposition à tout moment serait un grand panneau sur lequel seraient tracées les boucles des différents circuits et où figureraient un lien avec un site internet pour télécharger les fiches descriptives des parcours ainsi que des détails sur la faune, la flore, l'histoire, le patrimoine...

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Notre projet s'inscrit dans l'axe écologique, d'aménagement et du numérique

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

Les objectifs sont de développer le tourisme vert, faire découvrir le patrimoine naturel et le patrimoine bâti de notre commune, sensibiliser les enfants à la nature en :

- créant un site internet ;
- réalisant un panneau général sur parking ;
- positionnant des petits panneaux fléchage au départ du parking ;
- réalisant le balisage de tous les chemins ;
- aménageant et entretenant les chemins.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2021-2025

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Environ 15.000€



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : TOURVILLE en AUGES

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1) LOGEMENT SOCIAL COMMUNAL : Réhabilitation et rénovation thermique 207.000 € - subventions APCR - DETR - DSIL exceptionnelle
- 2) RENFORCEMENT VOIRIE COMMUNALE (3 kms environ) 180.000 € - subvention DETR
- 3) DEFENSE INCENDIE 2 bâches souples 50.000 € subvention APCR
- 4) EFFACEMENT COORDONNE des RESEAUX chemin eglise avec SDEC Energie - Fonds concours communal 120.000 €
- 5) AMENAGEMENT SECURITE RD579 (agglomération) 80.000 €
- 6) AMENAGEMENT SENTIERS PIÉTONS sur RD58 50.000 € subvention APCR
- 7) EGLISE VITRAUX RESTAURATION : 32.500 € subventions DSIL exceptionnelle - DETR - APCR

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Préserver et valoriser le logement communal avec sa rénovation thermique
- Améliorer et sécuriser voirie, sécuriser le déplacement piétons des habitants
- développer la défense incendie, chemin eglise
- Préservier les vitraux (13) de l'église très détériorés

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2026

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 719.500 €

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 BLC 050

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

### Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Sentier de la biodiversité reliant Blangy-le-Château et le Brévedent le long de la rive gauche de la rivière du Chaussey et création de panneaux d'interprétation pour faire découvrir la faune, la flore, les eaux fraîches du Chaussey. Mise en place d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux.

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Aménagement/Écologie

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Faire découvrir la faune et la flore
- Développer l'attractivité du territoire
- Protéger la zone humide de toute urbanisation
- Susciter une dynamique touristique
- Protéger notre environnement naturel
- Avoir une action pédagogique
- Mettre en valeur la présence d'eau.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2024 - 2

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Entre 50 000.00 € et 100 000.00 €.



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Création d'une liaison douce entre Pont-l'Evêque et Lisieux.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire / Préserver et valoriser mon territoire...

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

.....Favoriser les mobilités douces

Faciliter les déplacements du quotidien par des moyens doux

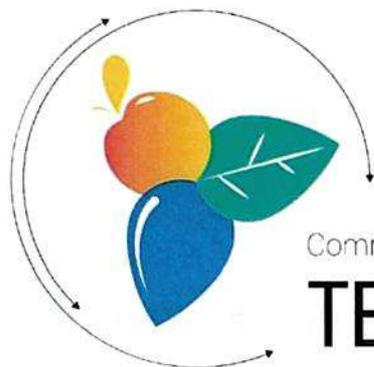
Développer l'attractivité du territoire grâce à un projet à fort intérêt touristique et patrimonial

Réaliser des actions de communication.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....à partir de 2021 pour l'étude de faisabilité, probablement après 2023 pour les aménagements.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....3 000 000 € (projet global).....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*

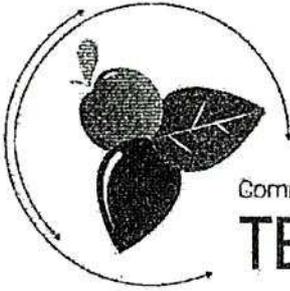


Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## **VOLET 4 : VALORISATION DU PATRIMOINE**

**A-LE PATRIMOINE ET LE PETIT PATRIMOINE**



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

**Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique  
(CRTE)**

Commune :

GLANVILLE

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1) RENFORCEMENT VOIRIE COMMUNALE (4781 m<sup>2</sup> envisagés)  
pour 250 000 € - subvention DETR
- 2) LOGEMENT SOCIAL probytere: Ruisseries exterieures  
en PVC pour 30 000 € - subvention APCA
- 3) ACCES P.A.I.R.I.E - SALLE COMMUNALE (ERP) exterieurs  
pour 25 000 € - subvention DSTL
- 4) EGLISE D'ACONNERIE interieure (sacristie) et exterieure  
pour 74500 € - subvention DSTL

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Amélioration du réseau voirie communale
- Préservation du bâtiment patrimonial de l'église
- Mettre en accessibilité P.A.I.R.I.E les bâtiments mairie-salle exterieurs
- Rénovation thermique du logement social

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2023

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 379 500 €

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



Communauté de Communes  
**TERRE D'AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : PIERREFITE EN AUGES

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1 ETOFFER LES DEFENSES INCENDIE
- 2 RENOUATION DES LARRES ET DU CALVAIRE
- 3 REFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX
- 4 AMENAGEMENT ET SECURISATION DU BOURG
- 5 RENOUATION DE LA SALLE DES FETES
- 6 RENOUATION DE L'EGLISE ST DENIS (ELECTRICITE)
- 7 AMENAGEMENT CIMETIERE / EGLISE ACCES PMR

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? AMENAGEMENT, ECONOMIE, ECOLOGIE

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

OFFRIR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE AUX ADMINISTRÉS

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2026

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 300 000 € environ

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Évêque



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : MAIRIE de JANDERBE

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- ① - Travaux de rénovation de l'Eglise
- ② - Transformation des bâtiments de l'école en logement

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? démographie (projet 2) aménagement (1)

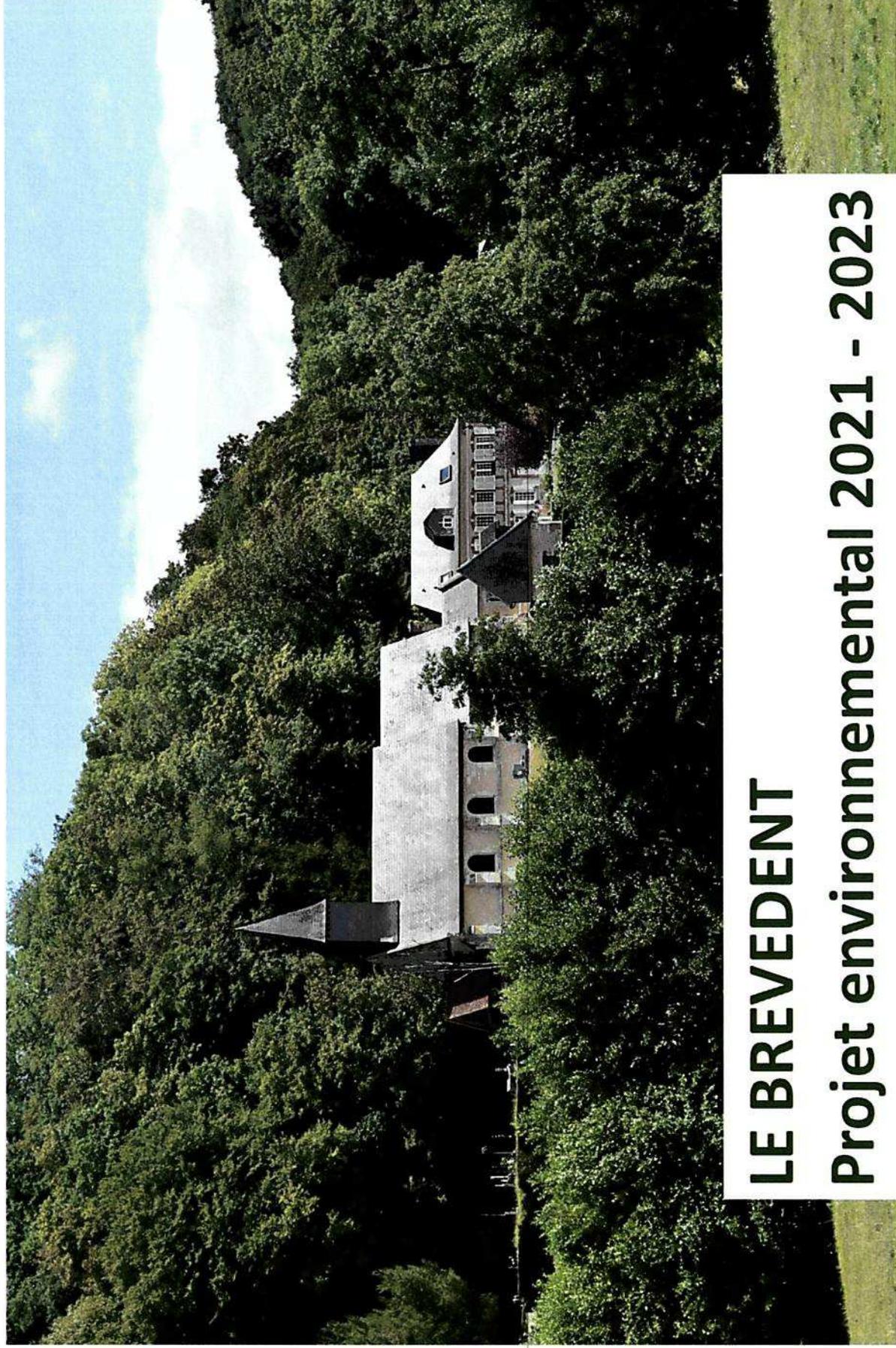
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Restauration du patrimoine
- Avoir de nouveaux habitants et ne pas laisser des bâtiments à l'abandon

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 - 2022

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 1 : 90 000 € HT  
2 : 250 000 € HT.

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



# **LE BREVEDENT**

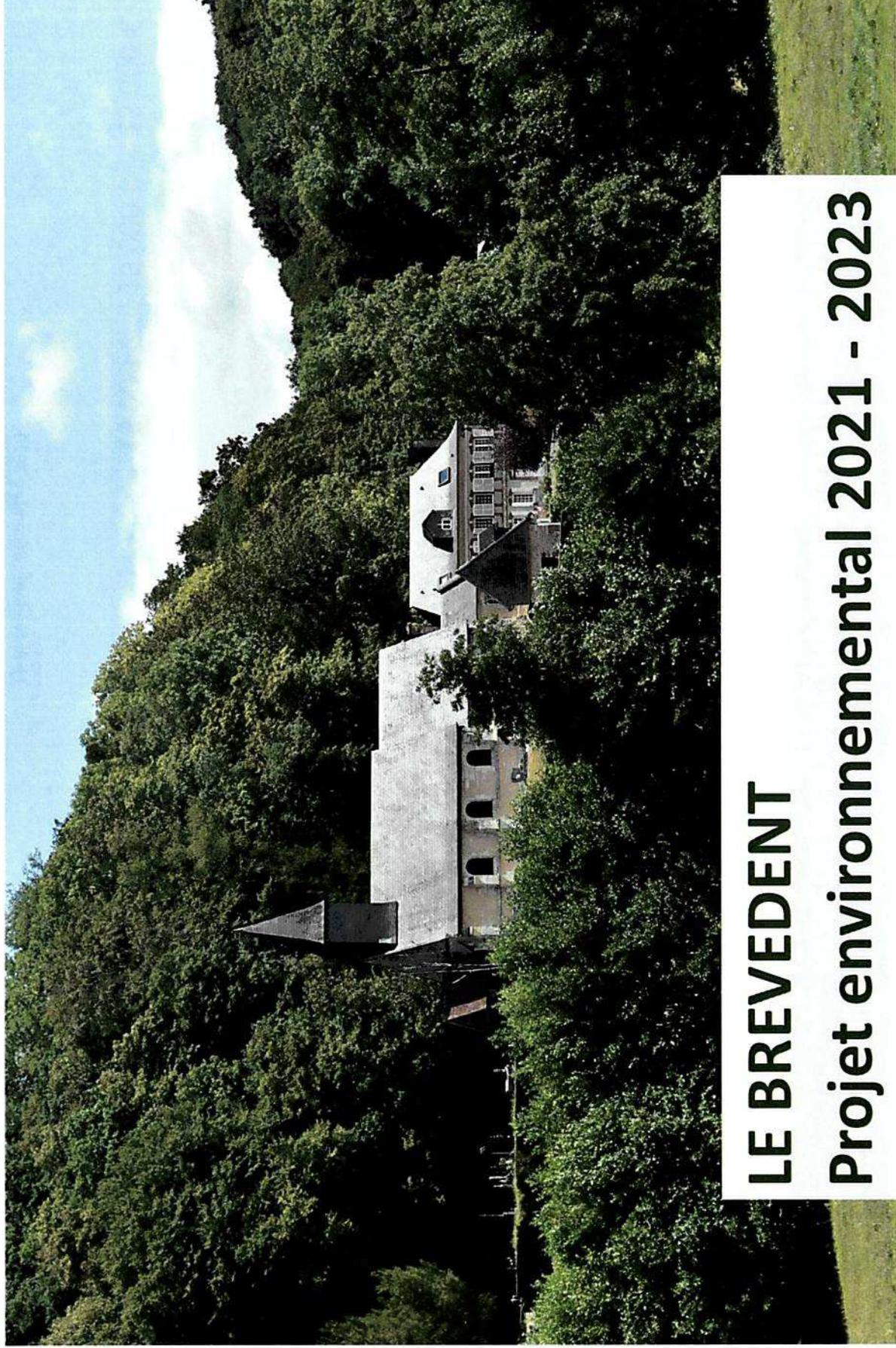
## **Projet environnemental 2021 - 2023**

# LE BREVEDENT

## Projet information et animation

## Aménagement du Bourg : Impact budgétaire

Aménagement du Bourg		2021	2022	2023	Total
De la statue de St Michel à l'Eglise					
Non Bati	Lavoir	7 000 €	8 000 €	8 000 €	23 000 €
	Route de Faulq				
Rénovation Mairie					
Bati	Porche Eglise	8 000 €	7 000 €	7 000 €	22 000 €
	Logement communal				
		15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €



# **LE BREVEDENT**

## **Projet environnemental 2021 - 2023**

# LE BREVEDENT

## Projet information et animation

---

## Aménagement du Bourg : Impact budgétaire

Aménagement du Bourg		2021	2022	2023	Total
De la statue de St Michel à l'Eglise					
Non Bati	Lavoir	7 000 €	8 000 €	8 000 €	23 000 €
	Route de Faulq				
Bati	Rénovation Mairie				
	Porche Eglise	8 000 €	7 000 €	7 000 €	22 000 €
	Logement communal				
		15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : TOURVILLE en AUGE

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1) LOGEMENT SOCIAL COMMUNAL : Réhabilitation et rénovation thermique  
207.000€ - subventions APCR - DETR - DSIL exceptionnelle
- 2) RENFORCEMENT VOIRIE COMMUNALE (3 kms environ)  
180.000€ - subvention DETR
- 3) DEFENSE INCENDIE 2 bâches saupes 50.000€ subvention APCR
- 4) EFFACEMENT COORDONNE des RESEAUX chemin église  
avec SDEC Energie - Fonds concours communal 120.000€
- 5) AMENAGEMENT SECURITE RD 579 (agglomération) 80.000€
- 6) AMENAGEMENT SENTIERS PIETONS sur RD 58 50.000€ subvention APCR
- 7) EGLISE VITRAUX RESTAURATION : 32.500€ subventions DSIL exceptionnelle  
- DETR - APCR

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Préserver et valoriser le logement communal avec sa rénovation thermique
- Améliorer et sécuriser la voirie, sécuriser le déplacement piéton des habitants
- développer la défense incendie chemin église
- Préservés les vitraux (13) de l'église très déteriorés

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021 à 2026Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 719.500€

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Évêque



Communauté de Communes  
**TERRE D'AU**GE

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : SAINT ANDRE D'HEBERTOT  
.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- 1. Restauration de la tombe de Nicolas VAUQUELIN très endommagée  
Le projet consiste à rénover l'ensemble de la ferronnerie entourant la tombe et à restaurer le monument dont la partie supérieure est très dégradée. Nécessité de refaire la chappe en partie basse, la partie centrale et le chapeau de gendarme  
NB.: l'enquête préliminaire et les constats d'abandon ont été réalisés.
- 2. Restauration des estrades en bois des autels latéraux
- 3. Restauration et sécurisation de l'escalier du clocher
- 4. Réfection des dalles du parvis de l'église
- 5. Remplacement des projecteurs de l'église

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Culture et Conservation du Patrimoine

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Conservation et entretien général du Patrimoine
- Restauration de la tombe de Nicolas Vauquelin
- Consolidation des supports et remise en état du parquet des estrades des deux autels
- Consolidation des timons de l'escalier endommagés par l'humidité, sécurisation et transformation de l'échelle permettant l'accès aux cloches.
- Réfection du parvis de l'église
- Mise en lumière d'un patrimoine classé

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? Ferronnerie, Maçonnerie et reconstitution des parties cassées de la tombe de Nicolas Vauquelin : 15 764 € HT

Estrades des autels : 2 715 € HT

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque

Escalier et échelle du clocher : 4 861 € HT

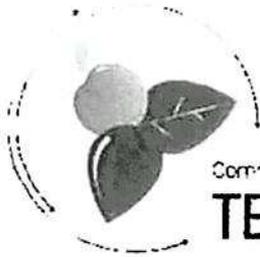
Réfection du parvis de l'église: € HT

Projecteurs de l'église : 7 500€ HT

9 rue de l'hippodrome - ZI la Croix Brisée - CS 20070 - 14130 Pont l'Evêque

Tel : 02 31 65 04 75 - Fax : 02 31 64 17 66

[www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr)   Terre d'Auge



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 BLC 059

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

### Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Restauration et mise aux normes de l'Eglise Notre-Dame des Vallons (inscrite à l'inventaire des monuments historiques).  
Remise aux normes des circuits électriques, amélioration de l'Eclairage public sous le porche.  
Accessibilité des personnes à mobilité réduite.

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Ecologie/Economie

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

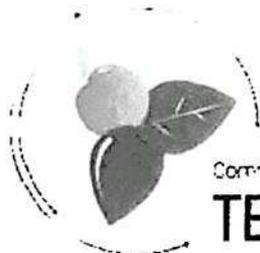
- Entretien le patrimoine communal cultuel
- Mises aux normes économie d'énergie
- Rendre accessible les lieux de culte aux personnes à mobilité réduite
- Pouvoir bénéficier de soutien aux investissements dans les monuments historiques en vue d'apporter un soutien à l'emploi et aux secteurs économiques de l'architecture et du patrimoine
- Renforcer l'attractivité du territoire.

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2025-<sup>h</sup>

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Entre 25 000.00 € et 50 000.00 €.



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 BLC 060

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

### Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Restauration du lavoir du XIXème siècle :

- Réfection de la toiture et des parements de bois
- Permettre son accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Installation de tables de pique-nique le long du chemin randonnée.

### Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

Aménagement

### Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

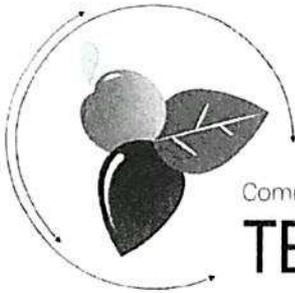
- Entretien du patrimoine culturel du village
- Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Mettre en valeur le site
- Contribuer à l'attractivité touristique

### Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?

2025 -5

### Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

Entre 10 000.00 € et 20 000.00 €.



Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune :

ANNEBAULT

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

- ① Rénovation complète du presbytère
- ② Toiture de l'église
- ③ City Park

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? ... Aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- ① Ouvrir à la location de logements destinés à la mobilité réduite
- ② Conservation du patrimoine
- ③ Loisirs sportifs

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? ... 2021 - 2022

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? ... 2 100 000 €

A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : CANAPVILLE (14800)

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

*2 projets =*

- 1) enfiler les réseaux aériens (câbles électriques / téléphone --) dans les chemins de la commune (DEVIS réalisé par le SDEC)
- 2) changer l'éclairage de l'église pour le passer en LED.

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? écologie

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- 1) économie d'énergie pour l'église = baisser la consommation
- 2) pour l'enfouissement des réseaux = éviter les coupures de courant dû aux tempêtes ou accidents (fils coupés) + sécuriser l'acheminement de l'électricité + nuisance visuelle supprimée (plus de fils aériens)

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2023

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?

*coût des 2 projets =*

- 1) dossier église = coût 9572,45 €    2) enfouissement des réseaux = <sup>coût</sup> 319200,00 €

A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque

*Mairie d'avance Mr Stéphane TONON*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune :

.....SURVILLE.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....REFECTION DES ESCALIERS ET ALLEE DE  
LA SALLE POLYVALENTE. REFECTION DES PILIERS DE L  
EGLISE.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?

.....AMENAGEMENT.....  
.....

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

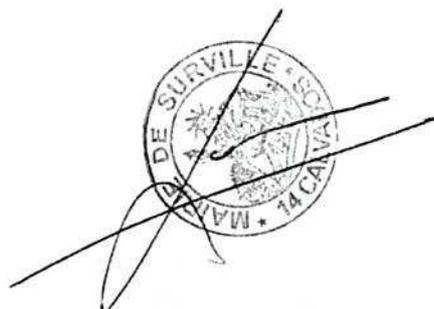
.....SECURISATION DES MARCHES ET CHUTE DE PIERRES A L EGLISE OUVERT AU  
PUBLICS.....

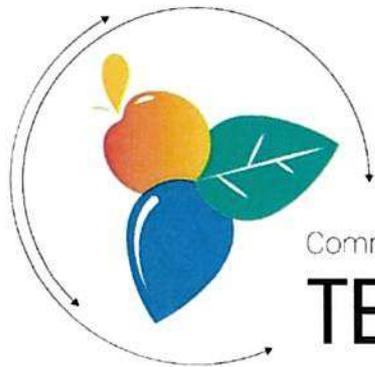
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?  
.....2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....EGLISE 60235€TTC SALLE POLYVALENT 26785€TTC.....

A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque





Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## **VOLET 5 : SANTÉ DE PROXIMITÉ**

**A-AIDER A LA CREATION DES CENTRES DE SANTE  
PLURIDISCIPLINAIRES ET A LA RENOVATION DES EHPAD**



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Communauté de Communes Terre d'Auge – Construction d'un PSLA

Descriptif de votre ou vos projet(s) : La Communauté de communes, en partenariat avec les professionnels de la santé, a décidé l'implantation d'un pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) qui consiste en une unité fonctionnelle permettant d'associer et de regrouper des professionnels de santé libéraux, pour assurer des soins de médecine de proximité sur le territoire intercommunal.

Après l'élaboration du projet de santé, la communauté de communes projette en qualité de maître d'ouvrage, la construction d'un PSLA, à proximité immédiate du centre-ville de Pont l'Evêque, rue Ménars sur la parcelle cadastrée AC n° 263.

La construction du PSLA devra permettre de satisfaire les besoins fonctionnels tant pour l'accueil de la clientèle que pour l'exercice des professionnels de santé.

La population de la Communauté de communes doit pouvoir bénéficier d'un accès à des soins de qualité et de proximité. La part des personnes de plus de 60 ans augmentant, la prise en charge des âgés va être déterminante dans les années à venir.

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? démographie – aménagement - santé

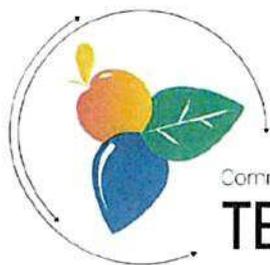
Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Faciliter l'arrivée des jeunes médecins qui plébiscitent l'exercice d'un groupe.
- Améliorer les conditions de vie privée et professionnelle de ses membres.
- Travailler différemment (plus de coordination professionnelle).
- Améliorer la répartition géographique des médecins en organisant l'offre des soins dans une approche territoriale cohérente.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? Début des travaux en juillet 2022

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 2 730 000 €

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : ANN2 PLV 065

**Travaux d'accompagnement  
PSLA**

Rue Ménars (réseaux et voirie)

## **Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

Commune : Pont l'Evêque

### **Descriptif du Projet :**

Accompagner l'installation du pôle de santé libéral Ambulatoire dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Terre d'Auge.

Les travaux consistent en l'aménage et le renforcement éventuel de réseaux

L'aménagement des abords immédiats du pôle comprenant la réfection des cheminements piétons, du stationnement et le renforcement de la voirie communale à l'issue des travaux de construction.

Ces travaux devront être coordonnés avec l'avancement du projet de Terre d'Auge

### **Dans quel axe s'inscrit le Projet :**

Démographie  Ecologie  Economie  Aménagement  Numérique

### **Quel (s) est/sont le/les objectifs à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) :**

Finaliser le dossier porté par Terre d'Auge pour permettre d'aménager et d'adapter l'espace public à la construction du PSLA.

### **Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

Réseaux 2022

**2023**

### **Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) ?**

Pas de maîtrise d'œuvre, en régie

**140 000 € ht**

### **Aide(s) envisageable(e) :**

CD 14

Région

Etat DETR

*A retourner à la Communauté de Communes avant le vendredi 22 janvier 2021 à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

---

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

- Rénovation de la Résidence des Personnes Agées « les Douets », foyer logements, 30 logements : Mise aux normes d'habitabilité (isolation thermique, électricité, toiture, etc....).

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Aménagement/écologie.

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

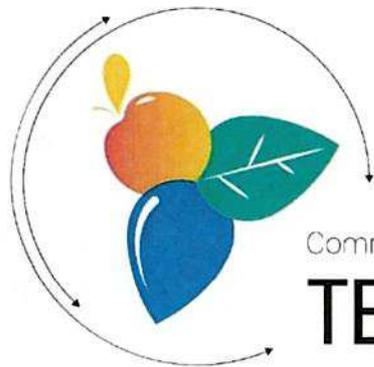
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment (transition énergétique) (éligible à la délivrance des certificats d'Economie d'Energie (CEE))
- Lutter contre la précarité énergétique
- Adapter des logements pour les personnes en situation de handicap ou de vieillissement
- Mises aux normes électriques.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2023 -4

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 500 000.00 € et 750 000.00 €.



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

## **VOLET 6 : EDUCATION ET JEUNESSE**

**A-PROJETS SPORTIFS**

### Le montant des travaux :

Il est estimé à 800 000 € HT (tennis couvert + vestiaires + 2 courts ext + parking) hors honoraires et études

### Subventions éventuelles :

- Fédération Française de Tennis ;
- Etat :
  - DETR ;
  - Plan de relance ;
  - CNDS ;
- Contrat de territoire Département et Région ;

### Lieu d'implantation :

Complexe Michel d'Ornano, en lieu et place de l'ancienne MJC et du parking actuel – 14130 Pont l'Evêque.

### Description du projet :

Dans le cadre du réaménagement du complexe sportif Michel d'Ornano réalisé en partenariat avec le CAUE en 2017-2018, il est proposé de réaliser les travaux du pôle tennis.

Ce projet comprend :

- La construction d'un tennis couvert d'une surface de 667 m<sup>2</sup> ;
- La construction d'une zone vestiaires / sanitaires d'une surface de 88 m<sup>2</sup> ;
- La construction de deux courts de tennis extérieur d'une surface de 1296 m<sup>2</sup>, dont un éclairé ;
- La création d'un parking de 42 places rue de la Vicomté et aménagement piéton.

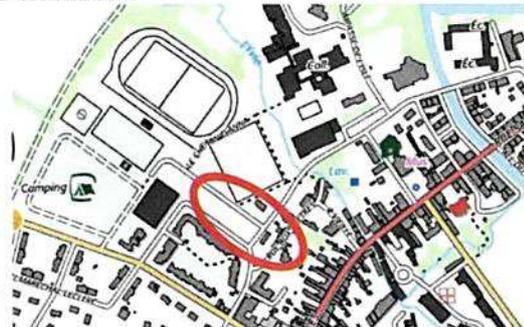
### Propositions environnementales :

Afin d'intégrer dans ce projet de construction et d'exploitation le respect de l'environnement durable il est proposé d'avoir une réflexion sur les éléments suivants :

- **Espace de stationnement végétalisé** : il est généralement considéré comme un espace vert drainant permettant ainsi de respecter les principes de gestion durable des eaux pluviales.
- **Eclairage** : cheminements piéton/ parking/ terrains en LED.
- **Halle Sportive** :
  - Couverture membrane, avantage lumière naturelle
  - Lumière artificielle LED avec gestionnaire (domotique)
- **Zone vestiaires / sanitaires** :
  - Ossature bois et haute isolation ;
  - VMC double flux ;
  - Panneaux solaires ;
  - Gestionnaire de lumière ;
  - Récupérateur de chaleur sur eaux grises (chauffage et ECS) ;
  - Eclairage LED.

## Construction d'un pôle tennis

### Plan de situation :



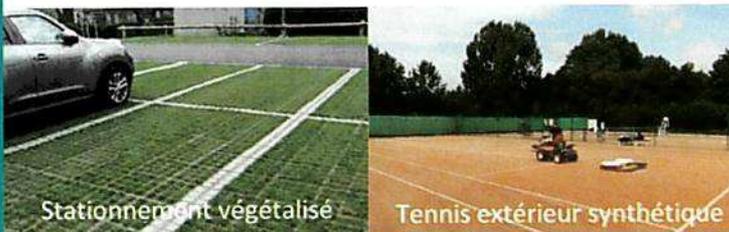
### Site actuel :



### Projet d'implantation proposé par le CAUE :



### Projet :



## Aménagement de deux city stades Sur le territoire de Terre d'Auge

### Maitre d'ouvrage :

Communauté de Communes Terre d'Auge

### Montant des travaux prévisionnels hors honoraires et études :

180 000 € HT

### Description du projet :

Le portrait du territoire de la communauté de communes Terre d'Auge, réalisé par le département du Calvados fait apparaître une dotation en équipement sportif plutôt faible au regard des besoins de la population.

La collectivité a mis en avant deux axes à privilégier :

- Les scolaires : développement de la pratique sportive à l'école.
- Les habitants et la pratique libre : lieu de rencontre, de vie (peut être associé avec un parcours sportif, une aire de jeux pour les jeunes enfants, des bancs).

Les équipements sportifs apparaissent comme un atout dans le cadre de la redynamisation des territoires.

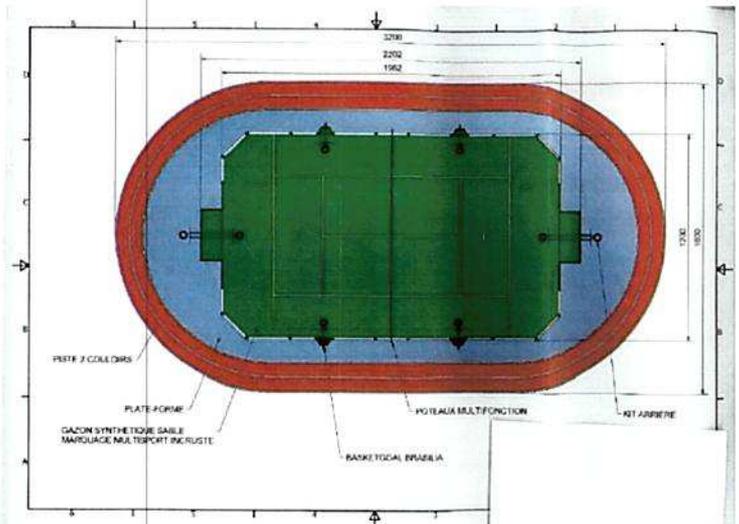
Pour répondre à ces attentes, la collectivité souhaite implanter des terrains « multisports » au sein de communes dotées d'une école et éventuellement de commerces.

### Descriptif technique :

#### **1. Création d'une plateforme en enrobé 32x18 et d'un accès PMR :**

- Décapage de la terre végétale ;
- Mise en œuvre d'un géotextile ;
- Mise en œuvre d'une grave d'une épaisseur de 30 cm et compacté ;
- Fourniture et pose de bordure de béton p1 en périphérie de la plateforme ;
- Mise en œuvre d'un tapis de chaussé en enrobé noir d'une épaisseur de 5cm ;
- Remise en forme des abords et engazonnement ;
- Remise en état des accès et aire de stockage du chantier.

### Carte du territoire :



## **2. Fourniture et pose d'une structure multisports acier bois ayant pour dimensions 22x12 :**

- L'équipement sera conçu pour permettre la pratique en accès libre d'au moins six sports : football, basketball, handball, volleyball, badminton, tennis.
- La structure porteuse sera constituée :
  - De cadre barreaudés sur fronton, mains courantes et fonds de buts.
  - Ensemble monobloc, mécanos soudé et galvanisé à chaud.
  - Buts combines hand/ foot/basket
  - Les platines de fixation au sol seront excentrées et sans débords
  - L'ensemble de la visserie sera inox
  - Option gazon synthétique épaisseur 22 mm avec 25 kgs de sable au M2
  - Tests de conformités

Pour réduire les nuisances sonores et faciliter l'acceptation par le voisinage, un système anti-vibrations et anti-bruit isolera indépendamment chaque élément de la palissade.

Les personnes à mobilité réduite devront disposer d'un accès.



## **3. Création d'une piste athlétisme :**

- Une piste de 2 couloirs sera matérialisée en périphérie du terrain sur la plateforme en enrobé.

## **4. Equipements supplémentaires :**

- Range vélo d'au moins 6 places ;
- Poubelles à déchets ;
- Signalétique diverse.

### Etat des lieux :

La piste d'athlétisme est constituée d'un anneau de 400m et une ligne droite dotés de 7 couloirs ; des ateliers pour les épreuves de courses (sprint, fond, demi-fond, steeple) de sauts (longueur, hauteur, trisaut et perche) et de lancer (poids, disque, marteau, javelot).

L'équipement est utilisé par les scolaires et les associations pour les entraînements, ainsi qu'un accès libre à l'ensemble des usagers pour la pratique du sport santé.

### Description du projet :

Dans le cadre du réaménagement du complexe sportif Michel d'Ornano proposé par le CAUE, il est proposé de rénover la piste d'athlétisme construite dans les années 70.

Ce projet comprend :

- Rénovation de l'infrastructure (démolition fondations, caniveaux, pose d'un nouveau revêtement) ;
- Repositionnement de certain atelier d'athlétisme (aire de lancer/sauts) et des mains courantes ;
- Reprise de la circulation périphérique et des réseaux de collecte des eaux pluviales ;
- Récupération des eaux pluviales afin d'assurer l'arrosage des gazons sportifs.

### Lieu d'implantation :

Complexe Michel d'Ornano, en lieu et place de l'actuelle piste – 14130 Pont l'Evêque.

### Le montant des travaux :

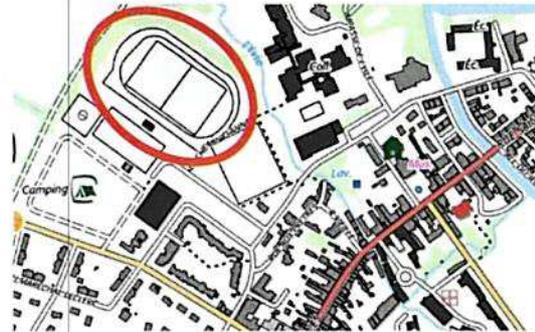
Il est estimé à 700 000 € – 800 000 € HT hors honoraires et études.

### Subventions éventuelles :

- Fédération Française d'athlétisme ;
- Etat :
  - DETR ;
  - Plan de relance ;
  - CNDS ;
- Contrat de territoire Département et Région.

## Réfection piste d'athlétisme

### Plan de situation :



### Site actuel :





## **VOLET 6 : EDUCATION ET JEUNESSE**

**B- DEVELOPPER L'ACCES A LA CULTURE**



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Reux

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Il s'agit d'un projet d'amélioration du cœur de bourg via la rénovation de l'ancienne école pour créer une salle culturelle (expositions, accueil d'associations...) de 140 m<sup>2</sup>.  
Rénovation globale : charpente, isolation, huisseries, réflexion à un chauffage via l'utilisation de panneaux solaires.

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? attractivité / économie

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ? Favoriser l'accès à la culture, développer l'attractivité du territoire.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2022

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 232 000 €

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*

1



Réf : AN2 BLC 071

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Création d'un théâtre de verdure de 150 places environ, en pierre, sur le site historique des Vestiges du Château permettant d'accueillir des spectacles culturels, du théâtre, de la musique, des projections cinématographiques en plein air.  
Prévoir également les installations techniques (éclairage, supports de projection, écrans, etc..)

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Culturel/Economique

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

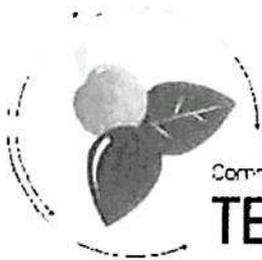
- Permettre l'accès à la culture pour tous en milieu rural
- Profiter de la présence d'artistes locaux comédien- chanteur- musicien, etc..
- Ouvrir à l'intercommunalité Terre d'Auge un lieu de développement culturel pour CULTURAMA
- Valoriser le site remarquable
- Contribuer au développement économique du village par la présence de spectateurs et de touristes.

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2022/2023 - 1

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 150 000.00 € et 200 000.00 €.



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

Réf : AN2 BLC 072

## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : **BLANGY-LE-CHÂTEAU**

**Descriptif de votre ou vos projet(s) :**

Rénovation d'un bâtiment à proximité des vestiges du Château pour permettre un accueil touristique en vue d'animations culturelles sur le site du Château.

**Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ?**

Economique/numérique

**Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?**

- Susciter une dynamique touristique contribuant au développement économique de la commune
- Projeter des films retraçant l'histoire de Blangy à travers les siècles
- Mise en valeur du site
- Entretien du patrimoine communal
- Favoriser le développement d'activités d'accueil culturelles

**Quelle est l'année de réalisation souhaitée ?**

2025 - 3

**Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ?**

Entre 50 000.00 € et 100 000.00 €.



## VOLET 6 : EDUCATION ET JEUNESSE

C- DEVELOPPEMENT DE L'EQUIPEMENT NUMERIQUE DANS LES  
ECOLES



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

### CC TERRE D'AUGE : Pôle Education Culture et Vie Sociale

Descriptif de votre ou vos projet(s) :  
Equipement numérique au sein des établissements scolaires :  
Réponse à l'appel à projet « un socle numérique dans les écoles élémentaires » - plan de relance numérique

Projets prêts à être lancés en 2021

Dépôt d'un dossier pour les sites non retenu lors du précédent appel à projet soit :

- Ecole de Blangy le Château
- Ecole de Bonnebosq

Ajouter l'école de Pont l'Evêque qui ne remplissait pas les conditions d'éligibilité du précédent appel à projet.

L'acquisition des vidéoprojecteurs et le renouvellement des PC pourront être inscrit au titre de la DETR

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Numérique

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

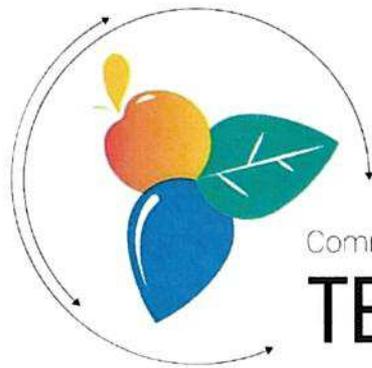
Permettre un accès au numérique de qualité sur l'ensemble des sites scolaires.

Les acquisitions de malles numériques ont été faites en 2010. Ces équipements mutualisables sont un outil de travail devenu incontournable pour les équipes enseignantes

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? de **20 000 € à 40 000 € selon le degré d'équipement souhaité**

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



Communauté de Communes

**TERRE D'AUGE**

**VOLET 7 :  
ACTIONS SPECIFIQUES DU  
TERRITOIRE**



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Territoire de la Communauté de Communes Terre d'Auge

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

Le projet consiste à réaliser une aire de grand passage d'une superficie de 6 ha pour l'installation de 200 caravanes maximum. La surface maximale utilisée de stationnement sera de 4ha environ. Et comprendra :

- Une surface plane et stabilisée mais non imperméabilisée pour l'installation des caravanes et véhicules tracteurs ;
- Un cheminement interne en mélange terre/pierre pour la circulation des véhicules à l'intérieur de l'aire ;
- Le raccordement à l'eau potable, l'électricité et l'eau usée (réseaux enterrés) ;
- Une aide de vidange ;
- Un accès en enrobé ;
- Une barrière sélective ;
- Un espace pour les bacs ordures ménagères ;
- Une clôture paysagère.

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?

- Affirmer la stratégie de la Communauté de Communes en matière de service public ;
  - Renforcement de l'offre d'accueil.
  - Compatibilité du site avec l'usage

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2023 /2024

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? ordre de grandeur entre 200 000 € et 300 000 € hors acquisition foncière.



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : Communauté de Communes Terre d'Auge – Création d'un siège administratif

Descriptif de votre ou vos projet(s) :

L'opération porte sur la construction du siège et du centre technique de la Communauté de Communes Terre d'Auge. Le projet porte sur les objectifs suivants :

- création d'un nouveau siège administratif adapté à la montée en puissance de l'intercommunalité et la prise de nouvelles compétences, permettant des évolutions d'effectifs et porteur d'une image positive pour le territoire
- création d'un centre technique communautaire
- création d'une salle du conseil pouvant avoir un fonctionnement indépendant (en dehors des heures d'ouverture du siège)

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? Aménagement

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ? L'objectif est de regrouper les fonctions de l'intercommunalité sur un site unique situé rue des artificiers à Pont l'Evêque.

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? 2020-2024

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? 3 587 000 €

(2020 : 60 000 €)

2021 : 105 000 €

2022 : 1 425 000 €

2023 : 1 545 000 €

2024 : 452 000 €

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Elaboration d'un PCAET.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire...

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
.....Élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial  
Réaliser des actions d'animation et de communication.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....2022.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....100 000 €.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## **Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Mettre en oeuvre un plan d'actions pour restaurer le fonctionnement hydraulique des marais de la Touques.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire / Préserver et valoriser mon territoire...

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
.....Restaurer le fonctionnement hydraulique des marais de la Touques  
Maintenir l'exploitation agricole pour la mise en valeur d'espaces à haute valeur environnementale.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....2023.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez indiquer un ordre de grandeur) ? .....1 000 000 € HT.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*



## Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Commune : .....Communauté de communes Terre d'Auge.....

Descriptif de votre ou vos projet(s) : .....Etude d'accompagnement des projets  
d'aménagement pour la définition de la compensation écologique.....

Dans quel axe s'inscrit votre projet (démographie, écologie, économie, aménagement ou  
numérique) ? .....l'écologie au centre de mon projet de territoire / Préserver et valoriser mon  
territoire...

Quel(s) est/sont le/les objectif(s) à atteindre en réalisant votre/vos projet(s) ?  
.....Faciliter la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire (habitat, économie)  
Accompagner les porteurs de projets.....

Quelle est l'année de réalisation souhaitée ? .....2021.....

Quel est le coût estimatif de votre ou vos projet(s) (si vous ne le connaissez pas, veuillez  
indiquer un ordre de grandeur) ? .....60 000 € HT.....

*A retourner à la Communauté de Communes à [urbanisme@terredauge.fr](mailto:urbanisme@terredauge.fr) ou à l'adresse postale suivante : 9 rue  
de l'hippodrome – 14130 Pont l'Evêque*

